

2023-2024

**Rapport sur
les facteurs
environnementaux
sociaux et de
gouvernance de
Metrolinx**

Message du président et chef de la direction



Notre mandat est de planifier, de construire et d'exploiter le transport en commun dans la région du Grand Toronto (RGT), Hamilton et la région du Niagara. Nous transformons la région et créons un réseau de transport en commun intégré qui relie nos communautés. Cela créera davantage de possibilités pour les gens de prendre le transport en commun, améliorera l'accessibilité et simplifiera les déplacements.

Nous avons également adopté des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre stratégie d'entreprise et dans nos opérations et nos décisions. L'an dernier, nous avons publié notre premier rapport ESG afin d'établir une base de référence pour comparer les progrès futurs. Le rapport de cette année s'appuie sur cette base et tient compte des progrès réalisés par rapport aux mesures identifiées. Il fournit l'orientation appropriée pour toutes nos opérations et activités.

Nous avons mis en place un programme d'approvisionnement durable pour éliminer les obstacles à la participation à notre approvisionnement auxquels sont confrontés les fournisseurs autochtones, diversifiés et locaux, avec pour objectif d'atteindre une participation de 20 % de fournisseurs diversifiés dans certaines catégories d'approvisionnement annuel par invitation d'ici 2027. L'objectif est d'obtenir une participation diversifiée de 20 % des fournisseurs aux occasions d'approvisionnement annuelles sur invitation, dans certaines catégories, d'ici 2027. Dans le cadre de ce programme, Metrolinx a accordé des contrats à des entités telles que des partenariats entre entrepreneurs et entreprises appartenant à des Autochtones.

Cette année, Metrolinx a actualisé son plan interne de durabilité environnementale, qui comprend des plans d'action à réaliser au cours des trois prochaines années (2023-2025) en vue d'une réduction de 7,5 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES). Deux autobus électriques à émissions nulles ont été testés et exploités sur 12 500 kilomètres et 480 heures. Environ 14,5 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone ont été évitées entre le 15 mai 2023 et le 1er mai 2024. Cette année, l'intensité des émissions de GES des autobus GO était inférieure à l'objectif chaque mois, ce qui a permis une réduction de 4,2 % des émissions de GES.

Notre attention constante à la sécurité de nos clients, de notre personnel, de nos entrepreneurs et de nos communautés a une fois de plus été au cœur de nos réalisations au cours de l'année écoulée. Nos plans d'amélioration actifs ont réduit les incidents et les menaces de violence dans notre réseau de 27,3 % et ont atteint un taux de fréquence des accidents avec perte de travail de 0,40 par 200 000 heures travaillées, ce qui est meilleur que les bases de référence mondiales. Par rapport à l'année précédente,

les menaces et la violence contre les clients et les employés ont été ramenées à 27,3 %.

En mars 2024, nous avons enregistré une diminution de 18,6 % du taux d'accidents de train et d'indices précurseurs calculés à l'aide d'une moyenne mobile de 12 mois, ce qui réduisait les risques d'accidents de train.

Au cours des six dernières années, nous avons fixé des objectifs et des cibles stratégiques en matière d'inclusion et d'équilibre entre les sexes. Au cours de la dernière année, nous avons amélioré l'équilibre entre les sexes, qui est passé à 41,3 % pour les femmes occupant des postes de cadres supérieurs et plus et à 39,1 % pour l'ensemble de notre organisation.

Nous sommes proactifs dans notre collaboration avec les intervenants et nous avons continué d'apporter des avantages aux communautés où nous travaillons. À ce jour, le programme d'avantages et de soutiens communautaires a entraîné l'embauche de 2 252 personnes et un avantage économique total de 178,9 millions de dollars pour les entreprises locales et les entreprises sociales sur les projets du TLREC, du TLRFW et de la ligne Hazel McCallion. Le programme est étendu à tous les grands projets.

Nous avons également élargi l'accès à nos services et l'abordabilité de ceux-ci grâce au programme de tarif unique de l'Ontario. Cette initiative d'intégration tarifaire signifie que les usagers du transport en commun ne paieront qu'une seule fois lorsqu'ils utilisent PRESTO et lorsqu'ils se connectent à la TTC et à GO Transit, à Brampton Transit, à Durham Region Transit, à MiWay et à York Region Transit.

L'an dernier, nous avons augmenté l'achalandage et dépassé les objectifs de 1,1 million. Nos résultats de satisfaction à la clientèle ont également dépassé les attentes et ont atteint 92 % pour GO Rail, 90 % pour GO Bus, 91 % pour UP Express et 83 % pour PRESTO.

Pour la dixième année consécutive, Metrolinx a été nommé l'un des meilleurs employeurs du Grand Toronto. Nous avons également été reconnus comme étant l'un des employeurs les plus écologiques du Canada, le meilleur employeur pour les jeunes du Canada et l'un des employeurs les plus sécuritaires du Canada.

Nous vous remercions de votre intérêt envers nos progrès jusqu'à présent. Nous sommes impatients de partager plus en 2024 et par la suite.

Phil Verster

RECONNAISSANCE TERRITORIALE

Metrolinx reconnaît qu'elle opère sur des terres qui ont été, et continuent d'être, la demeure de nombreux peuples autochtones, notamment les Anishinaabe, les Haudenosaunee et les Hurons-Wendat.

Nous sommes tous visés par les traités. Beaucoup d'entre nous sont venus ici en tant que colons, en tant qu'immigrants ou involontairement dans le cadre de la traite transatlantique des esclaves, dans cette génération, ou des générations passées.

Nous reconnaissons les impacts historiques et continus de la colonisation et la nécessité de travailler à une réconciliation significative avec les premiers gardiens de ces terres.

Nous reconnaissons que Metrolinx exerce ses activités sur des territoires et des terres couverts par de nombreux traités qui affirment et valorisent les droits des communautés et des peuples autochtones.

Nous comprenons l'importance de travailler à la réconciliation avec les peuples autochtones. À Metrolinx, nous mènerons nos activités en nous fondant sur la confiance, le respect et la collaboration.



TABLE OF CONTENTS



Message du chef de la direction	2	GOVERNANCE	
Reconnaissance des terres	3	Responsabilisation, vérification et surveillance	43
INTRODUCTION		Structure de gouvernance -	
À propos de Metrolinx	5	Conseil d'administration de Metrolinx	43
Effectif de Metrolinx	6	Conduite et comportement des affaires.	46
Intervenants et partenaires de Metrolinx	8	Vérification.	48
ESG À METROLINX		Approvisionnement	
Sujets matériels	10	(GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement)	49
À propos de ce rapport (Assurance)	11	Efficacité des coûts d'exploitation	54
ENDEMENT ESG 2023-2024.	12	Planification responsable	54
ENVIRONNEMENT	15	Gestion des risques d'entreprise	55
Changements climatiques (GRI 305 : Émissions) . 16		Conception des services	56
Infrastructures durables et résilientes		Transparence et confiance	57
(GRI 302 : Énergie)	20	Planification stratégique	57
Conception durable	20	Rapports d'entreprise	58
Conservation et amélioration des espaces verts	23	Améliorer le rendement	59
SOCIÉTÉ		RÉSUMÉ DU RENDEMENT ESG	60
Équité, diversité et inclusion		TABLEAU D'INVENTAIRE DE LA GLOBAL	
(GRI 405 : Diversité et égalité des chances)	26	REPORTING INITIATIVE (GRI)	
Transport en commun équitable	30	GRI 1 : Fondation	61
Accessibilité à Metrolinx	30	GRI 102 : Divulgations générales	61
Équitable et abordable	33	GRI 3 : Sujets matériels	62
Client et communauté		GRI 302 : Énergie	63
(GRI 413 : Communauté locale)	34	GRI 305 : Émissions	63
Programmes communautaires	34	GRI 413 : Communautés locales	63
Santé et bien-être des employés		GRI 403 : Santé et sécurité au travail	63
(GRI 403 : Santé et sécurité au travail)	37	GRI 405 : Diversité et égalité des chances	64
Sécurité et sûreté des clients,		GRI 410 : Pratiques de sécurité	64
des employés et du public	39	GRI 416 : Santé et sécurité des clients	64
Notre engagement envers la sécurité		GRI 204 - Pratiques d'approvisionnement	64
GRI 416 : Santé et sécurité de la communauté;		TABLEAU DES OMISSIONS GRI	65
GRI 403 : Santé et sécurité au travail)	39		
Personnes vulnérables	41		
Protection du client			
(GRI 410 : Pratiques de sécurité)	41		

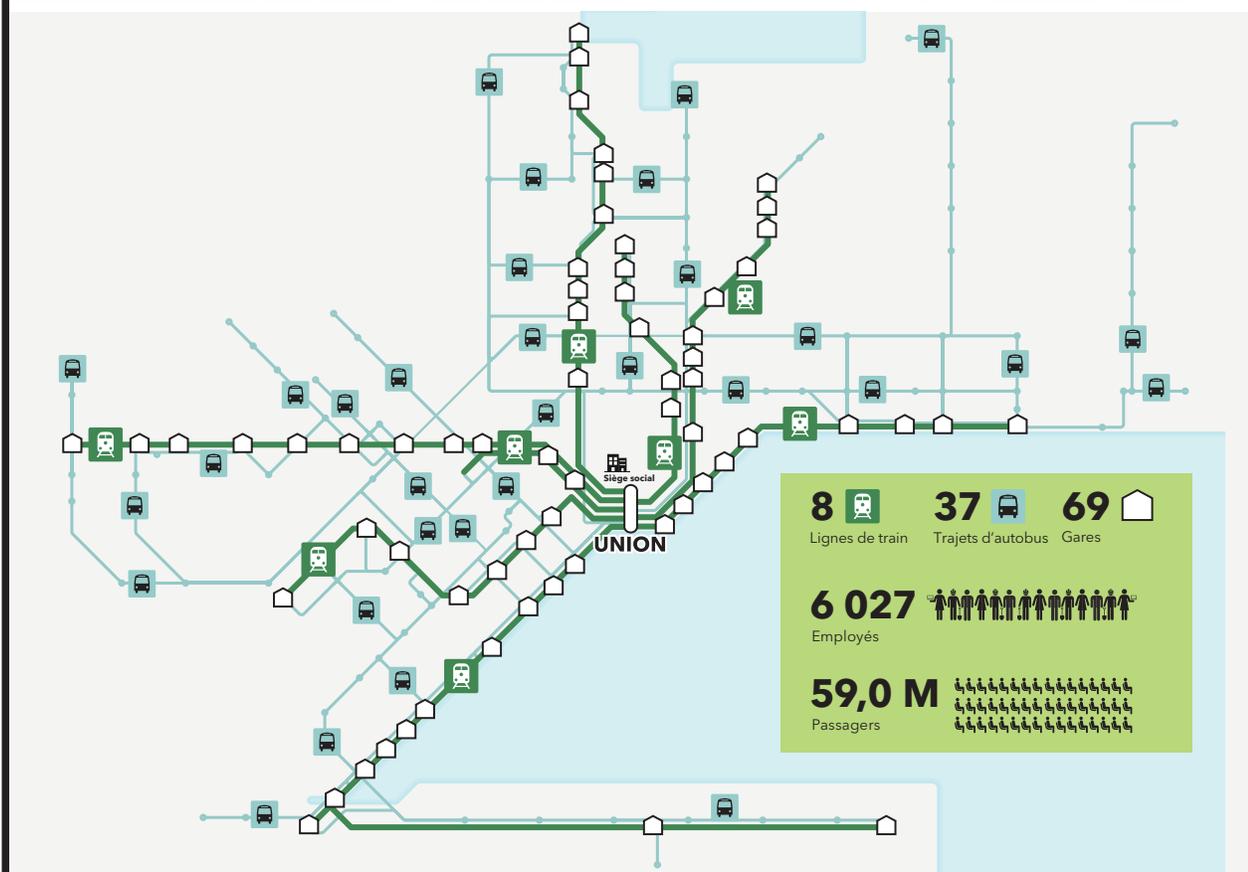
INTRODUCTION

À propos de Metrolinx

Metrolinx, une agence du gouvernement de l'Ontario, a été créé pour améliorer la coordination et l'intégration de tous les modes de transport dans la région de la région élargie du Golden Horseshoe. Tout en exploitant GO Transit, UP Express et PRESTO, Metrolinx entreprend le plus important investissement dans le transport en commun de

l'histoire de l'Ontario. Cela représente une occasion unique de planifier, de construire, d'exploiter et de relier le transport en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe, en transcendant les frontières municipales et en favorisant de nouvelles possibilités au sein des communautés.

Metrolinx en un coup d'œil



EFFECTIF DE METROLINX

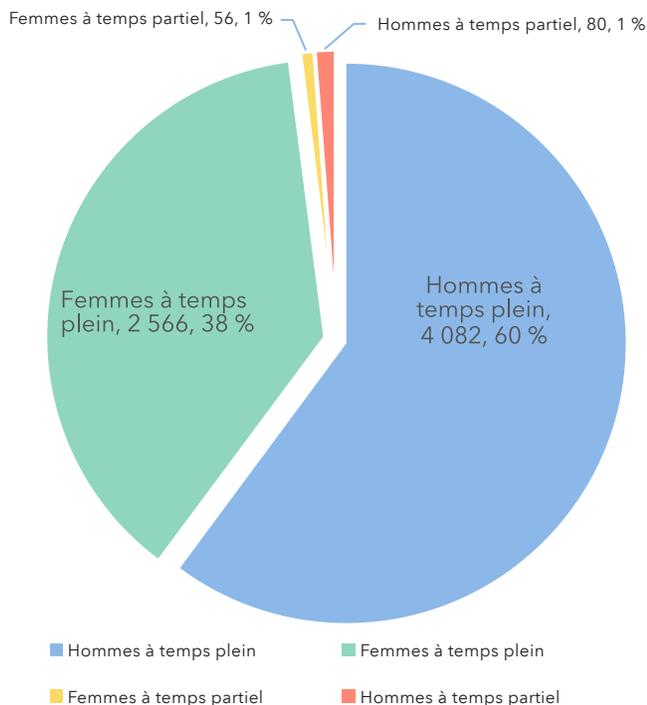
Metrolinx va au-delà du transport en commun; il relie les gens à des possibilités infinies à travers la région. Pour ce faire, Metrolinx a un effectif de 6 915 employés, dont 6 786 sont des employés permanents actifs qui travaillent dans 97 emplacements. Cela comprend, entre autres, des rôles allant du personnel de première ligne (ambassadeurs de gare, chauffeurs d'autobus, etc.), au personnel de maintenance (électriciens, mécaniciens de chantier, techniciens de CVC, mécaniciens d'autobus, etc.), au personnel de soutien de bureau offrant une gamme de services professionnels (ressources humaines, finances, services juridiques, etc.).

L'effectif actif des employés de Metrolinx a chuté de 12,6 % par rapport à l'année précédente, mais

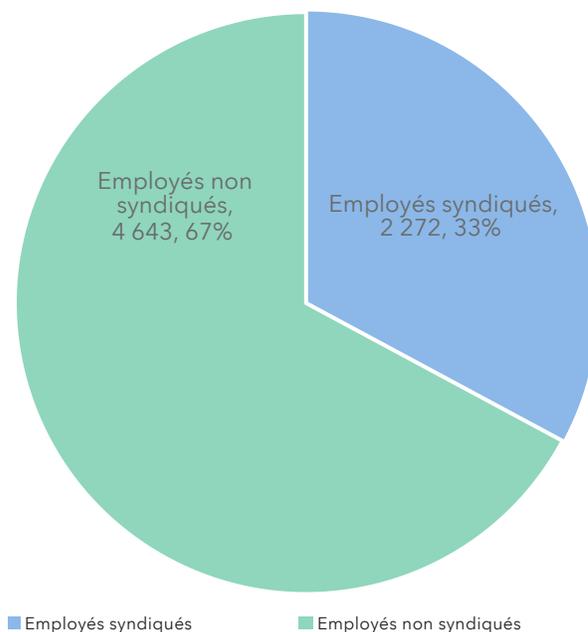
de telles fluctuations ne sont pas rares étant donné le nombre de projets de grande envergure à l'échelle de l'organisation, tous à divers stades de planification ou d'exécution. Metrolinx emploie du personnel temporaire de courte durée à capacité limitée et soutient les étudiants de l'Ontario par l'entremise d'emplois d'été destinés aux étudiants, de placements des coopératives et de stages. En 2023-2024, Metrolinx a retenu les services de 44 employés temporaires.

Les graphiques 1 et 2 ci-dessous montrent l'effectif de Metrolinx, ventilé par employés à temps plein et à temps partiel et subdivisé par sexe dans chaque catégorie, ainsi que la répartition du personnel syndiqué par rapport au personnel non syndiqué.

Graphique 1 :
Employés à temps plein ou à temps partiel, par sexe



Graphique 2 :
Employés syndiqués par rapport à employés non syndiqués



Les chiffres des employés sont présentés en effectifs en date du 31 mars 2024.
Les effectifs actifs excluent les employés en congé et les employés temporaires.

Les employés syndiqués à temps plein sont membres de l'Amalgamated Transit Union (ATU) ou de l'International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAMAW), local 235. L'ATU représente la plupart des employés syndiqués de Metrolinx, y compris, mais sans s'y limiter, les chauffeurs d'autobus, les ambassadeurs de gare, les mécaniciens et le personnel de maintenance. La convention collective actuelle avec l'ATU est en vigueur jusqu'au 1er juin 2025. Une plus petite partie du personnel syndiqué est représentée par l'IAMAW, y compris les employés du bureau du service à la clientèle. La convention collective la plus récente avec l'IAMAW a expiré le 12 avril 2023, mais reste en vigueur.

Pour les employés non syndiqués, Metrolinx maintient et examine régulièrement les politiques organisationnelles qui déterminent les conditions de travail et les conditions d'emploi.

Les politiques couvrent un éventail de sujets, notamment le recrutement, les avantages sociaux

des employés, la détermination et l'administration de la paie et les cessations d'emploi, ainsi que l'apprentissage et le perfectionnement des employés.

Tous les employés de Metrolinx sont des fonctionnaires de l'Ontario et sont régis par la **Loi sur la fonction publique de l'Ontario**, qui fournit un cadre éthique aux fonctionnaires, ainsi que par les politiques de Metrolinx qui découlent de la Loi.

Alstom est responsable de l'exploitation du service ferroviaire de Metrolinx ainsi que de l'entretien et la réparation des trains GO. En 2023-2024, Alstom a employé un effectif de 397 personnes, composé d'opérateurs de trains, de mécaniciens, de représentants du service à la clientèle à bord, de personnel de l'entrepôt et de préposés à l'entretien afin de remplir son contrat avec Metrolinx. Ces employés sont membres du syndicat de la Conférence ferroviaire de Teamsters Canada et travaillent en vertu d'une convention collective conclue entre Teamsters et Alstom.



INTERVENANTS ET PARTENAIRES DE METROLINX



Metrolinx collabore avec des intervenants et des partenaires par divers moyens, notamment des rencontres avec la communauté, des présentations de Conseil, des assemblées publiques, des campagnes de mobilisation

porte-à-porte dans les différents quartiers et des bulletins électroniques. La fréquence de l'engagement dépend du forum, du sujet et de l'intervenant.

Figure 1 : Forums des intervenants et partenaires de Metrolinx

Groupe consultatif sur l'expérience client	Un groupe de passagers bénévoles qui se réunissent avec l'équipe des connaissances des clients de Metrolinx pour discuter de leurs expériences sur le réseau de transport en commun et fournir des commentaires sur les domaines d'amélioration pour accroître la satisfaction de la clientèle
Centre de services aux clients	Doté de représentants du Centre de service aux clients de GO Transit disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour recevoir et traiter les demandes de renseignements, les préoccupations ou les plaintes des clients.
Comité consultatif pour l'évaluation des projets	Un groupe de membres bénévoles du milieu universitaire et des domaines de consultation a été invité à examiner et à donner leur avis sur les premiers projets de Metrolinx
Comités de liaison de la construction	Plusieurs groupes formés de bénévoles pour fournir de l'information sur l'état des projets d'immobilisations de Metrolinx, recevoir des commentaires de la communauté sur les impacts des projets sur leur maison et leur vie et résoudre les problèmes liés aux projets et à la construction.
Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) de Metrolinx	Un comité composé de clients ayant une vaste gamme d'incapacités, de personnes âgées et d'employés d'organismes qui ont des personnes de soutien handicapées dont le but est de fournir des commentaires sur les politiques, la planification et les procédures lorsque des problèmes d'accessibilité ou de conception peuvent survenir sur le réseau ou les services.
Table ronde régionale	Collaboration entre Metrolinx et ses municipalités et agences de transport en commun partenaires en ce qui concerne les projets d'immobilisations et le service de transport en commun sans interruption autour de la région élargie du Golden Horseshoe.
Internes Assemblées générales	Tenues chaque trimestre par le président-directeur général, elles offrent un forum pour les mises à jour et une plate-forme pour les employés de Metrolinx afin qu'ils puissent afficher les questions qui sont répondues en direct. Les assemblées générales de division sont également tenues afin de permettre des discussions dans des zones d'entreprise spécifiques.

Ces forums permettent une communication continue avec les principaux intervenants, fondée sur les quatre piliers des objectifs stratégiques de Metrolinx : Satisfaction de la clientèle, Tout le monde est sain et sauf, Une équipe mobilisée et Un partenaire d'affaires de confiance. À l'heure actuelle, les intervenants sont mobilisés à donner

leur avis sur les opérations, les initiatives, les services, la construction et les projets futurs de Metrolinx. Les principaux sujets et préoccupations sont abordés dans le cadre des efforts opérationnels continus, y compris les indicateurs de rendement clés, les mesures de suivi et les rapports réguliers.

Metrolinx conserve ses membres et ses associations, en fonction de la nature de ses activités :

American Public Transit Association	Government Audit Group Canada (Association de l'IIA)	Ontario Construction User Council (OCUC)
Association of Certified Fraud Examiners	Information Security Forum	Ontario Public Transit Association (OPTA)
Association of Train Operating Companies Rail Delivery Group	Association des professionnels de la vérification et du contrôle des systèmes d'information	Rail Safety Standards Board (RSSB)
Conseil canadien pour les partenariats public-privé	Institut des administrateurs de sociétés (ICD)	L'Association des chemins de fer du Canada (ACFC)
Association canadienne du marketing	Institut des auditeurs internes (IIA)	Tourisme Toronto Association des transports du Canada (ATC/TAC)
Association canadienne du transport urbain	Association internationale des chefs de police (AICP)	Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council (CCSMC)
Comptables professionnels agréés	Barreau de l'Ontario	Canadian Council for Indigenous Businesses (CCIB)
Canada Construction Users Roundtable	Association des chefs de police de l'Ontario (OACP)	Women's Business Enterprise (WBE Canada)

Veillez noter que la liste des adhésions actives de Metrolinx est en constante évolution et sujette à changement. Une liste des adhésions actuellement actives peut être fournie sur demande.



ESG À METROLINX



Dans le paysage actuel des affaires, les pratiques ESG sont reconnues comme des éléments essentiels de la planification des activités. La gouvernance, le rendement opérationnel et l'approche d'une entreprise en matière d'impacts sociaux et environnementaux sont essentiels à l'établissement et au maintien d'une entreprise viable. Metrolinx reconnaît qu'il y a des avantages évidents à tirer de l'intégration des facteurs ESG dans toutes les facettes de l'entreprise et croit en un engagement continu envers les programmes qui relèvent des piliers ESG.

Sujets matériels

En 2023, Metrolinx a entrepris une évaluation afin de mettre à jour ses sujets matériels, qui avaient été identifiés en 2019. Cette évaluation visait à accroître la participation des intervenants et a renforcé la participation de groupes tels que le milieu universitaire, les organismes fédéraux et provinciaux, les communautés de vendeurs et de fournisseurs, divers conseils de fournisseurs, les clients et les

membres de la communauté, les employés ainsi que des membres de l'équipe de la haute direction (EHD) et du Conseil d'administration de Metrolinx.

Les intervenants internes et externes ont été mobilisés par l'entremise des entrevues individuelles, des entrevues de groupe et des sondages. Une méthodologie axée sur les données a été utilisée pour extraire, noter et analyser les réponses aux sondages et aux entrevues. À la suite de la synthèse des réponses, le personnel de Metrolinx a évalué la capacité de l'organisation d'influer sur ces sujets matériels et l'importance d'atténuer les risques associés en tenant compte du mandat et de l'environnement opérationnel de Metrolinx.

Les sujets matériels mis à jour de Metrolinx sont présentés au tableau 1 ci-dessous et sont discutés dans le présent rapport. Ce nouvel ensemble de sujets matériels englobe les sujets de 2019 et identifie de nouveaux sujets concernant la sûreté et la sécurité, la santé et le bien-être des employés, l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que la transparence et la confiance.

Tableau 1 : Sujets matériels de Metrolinx

E 	CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Gérer les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) en réduisant les impacts sur la construction et l'exploitation et en permettant la transition à faible émission de carbone grâce à nos services.
	INFRASTRUCTURES DURABLES ET RÉSILIENTES	Investir dans les infrastructures, les technologies et la conception pour assurer la fonctionnalité à long terme, la préservation de la nature et de la biodiversité et l'atténuation des impacts potentiels des risques liés au climat
	ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Favoriser une organisation inclusive, engagée et équitable pour les collègues, les clients et les communautés par l'entremise de nos systèmes, processus, services et communications
S 	SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DES CLIENTS, DES EMPLOYÉS ET DU PUBLIC	Promouvoir la sûreté et la sécurité de nos clients, de nos employés et du public en minimisant les accidents, les incidents de violences, les urgences et les dangers pour la sécurité
	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS	Protection et promotion de la santé et du bien-être psychologiques et physiques des travailleurs, des entrepreneurs et des sous-traitants
	RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN ÉQUITABLE	Faire en sorte que nous créons et maintenons un réseau de transport en commun équitable, accessible à tous et exempt d'obstacles physiques et non physiques
	CLIENTS ET COMMUNAUTÉ	Investir dans la prospérité des communautés où nous exerçons nos activités en fournissant un service de qualité pour accroître l'achalandage et établir des liens de confiance avec nos intervenants et nos partenaires
G 	EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE	Fournir des services fiables en optimisant l'utilisation des ressources dans la construction et les opérations et en gérant les risques critiques
	TRANSPARENCE ET CONFIANCE	Surveiller et établir des rapports sur notre rendement afin d'assurer la transparence de nos opérations et de permettre un dialogue ouvert avec nos intervenants et nos partenaires pour bâtir une base de confiance
	RESPONSABILISATION, VÉRIFICATION ET SURVEILLANCE	Adopter des politiques claires, des principes de triple résultat et une structure de gouvernance solide pour assurer la transparence, la responsabilité et l'absence de corruption et de discrimination de notre organisation

À PROPOS DE CE RAPPORT (Assurance)

La période de production de rapports sur le développement durable de Metrolinx est basée sur son exercice, qui s'étend du 1er avril au 31 mars de chaque année. Metrolinx a commencé à rendre public son rendement en matière de durabilité en 2023, d'après l'exercice du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

Sous la direction du conseil d'administration de Metrolinx, des dispositions sont prises pour l'évaluation externe de la conformité de la production de rapports sur le développement durable de Metrolinx aux exigences de la Global Reporting Initiative (GRI).

Les résultats de l'évaluation guident Metrolinx dans sa

maturité en matière de la production de rapports sur le développement durable. Le présent rapport et les divulgations de la GRI sont autodéclarés.

Metrolinx n'a pas de retraitements à déclarer des informations qui ont été rapportées dans son rapport ESG 2022-2023. Toute demande de renseignements sur le présent rapport ou sur les initiatives ou projets de Metrolinx peut être effectuée par l'entremise du **Centre d'appels de Metrolinx** ou en communiquant avec le gestionnaire du Centre de services aux clients au 416-869-3600.



ENDEMENT ESG 2023-2024



Les facteurs ESG sont intégrés dans les objectifs stratégiques de Metrolinx, qui sont établis pour concentrer l'organisation sur la réalisation de sa mission, de sa vision et de son mandat. Afin d'assurer le succès de l'organisation, Metrolinx surveille de nombreux indicateurs de rendement clé pour gérer le rendement par rapport à ses objectifs. Les tableaux suivants présentent certains de ces paramètres en ce qui concerne les facteurs ESG et la durabilité à Metrolinx.





ENVIRONNEMENTAL

2023-24



Consommation d'énergie (GJ)

4 039 458



Intensité énergétique
(GJ/MRSK)

341



Portée 1
Émissions de gaz à effet de serre de
(tonnes de CO₂e)

251 781



Portée 2
Émissions de gaz à effet de serre de
(tonnes de CO₂e)

5 634



Portée 3
Émissions de gaz à effet de serre de
(tonnes de CO₂e)

70 263



Intensité des émissions de gaz à effet de serre
(g CO₂e/RSK)

28



Critères des émissions de contaminants atmosphérique (kg)

2 087 361



Critères de l'intensité des contaminants atmosphériques (kg/MRSK)

176

Remarque : Les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 résultent directement de la consommation de diesel, de gaz naturel et d'essence, tandis que les émissions de gaz à effet de serre de portée 2 résultent indirectement de l'achat d'électricité. L'inventaire des émissions de GES et des PCA comprend les autobus GO, les trains GO, l'UP Express, le parc de véhicules non rentables et les installations.



SOCIAL

2023-24



Femmes en tant que % de Metrolinx
39,1 %



Femmes en tant que % des cadres et supérieur
41,3 %



Inclusion Score
81 %



Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail des employés (TFAAT) par 200 000 heures travaillées
0,40



Public Meetings Held
61

Cote de mobilisation
80 %

(Mesuré en février 2024)



GOVERNANCE

2023-24



Réunions publiques du Conseil tenues
4



Rapports du Conseil publiés
51



Réunions publiques du Conseil tenues
28



Nombre de présentations du Comité d'investissement
167

Les mesures complètes du rendement ESG de Metrolinx, depuis l'année de référence 2019-2020, sont résumées dans un tableau à la fin du présent rapport.

ENVIRONNEMENTAL

Metrolinx construit et exploite des systèmes de transport en commun en utilisant de nouvelles technologies, techniques et pratiques exemplaires qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES), renforceront la résilience et rendront le transport en commun encore plus durable. Au cours de son voyage vers la réalisation d'avantages environnementaux à plus long terme pour demain, Metrolinx doit gérer les impacts environnementaux de ses projets et de ses opérations d'aujourd'hui.

Les programmes d'immobilisations de Metrolinx conçoivent des structures et des systèmes pour minimiser le bruit et les vibrations provenant de ses projets et de ses opérations, gèrent les chantiers de construction pour contrôler le ruissellement des eaux de surface et les impacts en aval sur les systèmes aquatiques naturels et réparent et restaurent et réutilisent les sols contaminés ou s'assurent qu'ils sont éliminés de façon responsable. Les parcs d'autobus et de trains de Metrolinx dépendent des combustibles fossiles pour la propulsion, qui sont gérés activement au moyen de contrôles opérationnels visant à réduire les émissions de GES, comme les programmes anti-ralenti, les améliorations et les rénovations des locomotives, et le programme de contrôle de l'accélérateur des locomotives.

Metrolinx a un Bureau de la gestion de l'environnement et un Bureau des programmes et de l'évaluation environnementale qui se concentrent sur l'identification des possibilités et l'exploitation de projets et d'opérations pour améliorer l'environnement. Le travail qu'elles entreprennent pousse l'organisation à trouver des moyens pour réduire les émissions de GES et construire des infrastructures durables et résilientes au climat, deux préoccupations principales pour Metrolinx.

Metrolinx a mis en place un Système de gestion de l'environnement (SGE) pour contrôler et atténuer les impacts de ses opérations. Dans le cadre du SGE, les activités opérationnelles sont examinées et celles qui pourraient avoir un impact important sur l'environnement sont déterminées. Les impacts de ces activités sont atténués par l'application de normes, de processus, de procédures, d'aides au travail et de formation. Les améliorations continues sont motivées par l'évaluation du rendement et l'établissement d'objectifs avec des cibles mesurables.

Le SGE de Metrolinx a été développé conformément à la norme ISO 14001:2015 de l'International Organization for Standardization (ISO), est appuyé par un programme de vérification environnementale interne robuste qui assure la conformité aux normes et aux exigences en matière de formation et permet la prise en compte future de la certification à la norme.



Le Corridor ferroviaire de la gare Union (CFGU) est une ligne de chemin de fer qui s'étend à travers et qui est adjacente à la gare Union dans le centre-ville de Toronto. Il s'agit du plus grand réseau ferroviaire de voyageurs au Canada, et il est donc plus difficile de le maintenir propre.

Toutes sortes de déchets et débris s'accumulent le long du corridor, allant des tasses à café aux débris de construction de plus grande taille et des meubles.

Des nettoyages réguliers ont lieu au printemps et à l'automne, mais si des clients ou des membres de la communauté avertissent Metrolinx d'une accumulation de déchets ou de gros articles, une équipe est envoyée pour les nettoyer le plus tôt possible.

Il ne s'agit là que d'un exemple de l'engagement de Metrolinx envers les initiatives écologiques et la durabilité. Metrolinx travaille en collaboration avec les communautés locales pour s'assurer que tous les espaces environnants soient exempts de déchets.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GRI 305 : Émissions)



Gérer les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) en réduisant les impacts sur la construction et l'exploitation et en permettant la transition à faible émission de carbone grâce à nos services

Le transport en commun réduit intrinsèquement les impacts sur les changements climatiques par la réduction des émissions atmosphériques en faisant sortir les gens de leurs voitures, mais Metrolinx reconnaît qu'on peut en faire plus en mettant l'accent sur l'amélioration de son réseau et de son parc actuellement à base de carbone.

En 2023-2024, les activités de Metrolinx comprenaient plus de 69 stations axées sur la clientèle, 12 installations d'entretien, un parc ferroviaire de 91 locomotives et 68 locomotives en services, un parc d'autobus de 444 autobus et un parc de soutien non commercial de 432 véhicules. Le gaz naturel et l'électricité sont utilisés pour alimenter, chauffer et refroidir les installations, le propane est utilisé pour des équipements d'installations comme les chariots élévateurs, le parc de recettes utilise des systèmes de propulsion diesel, tandis que le parc de véhicules non commerciaux consomme en grande partie de l'essence.

En 2023, Metrolinx a actualisé son plan interne de durabilité environnementale (PDE), qui comprend des plans d'action à réaliser au cours des trois prochaines années (2023-2025). Le PDE donne un aperçu des projets environnementaux prioritaires

pour les opérations de Metrolinx et décrit les actions

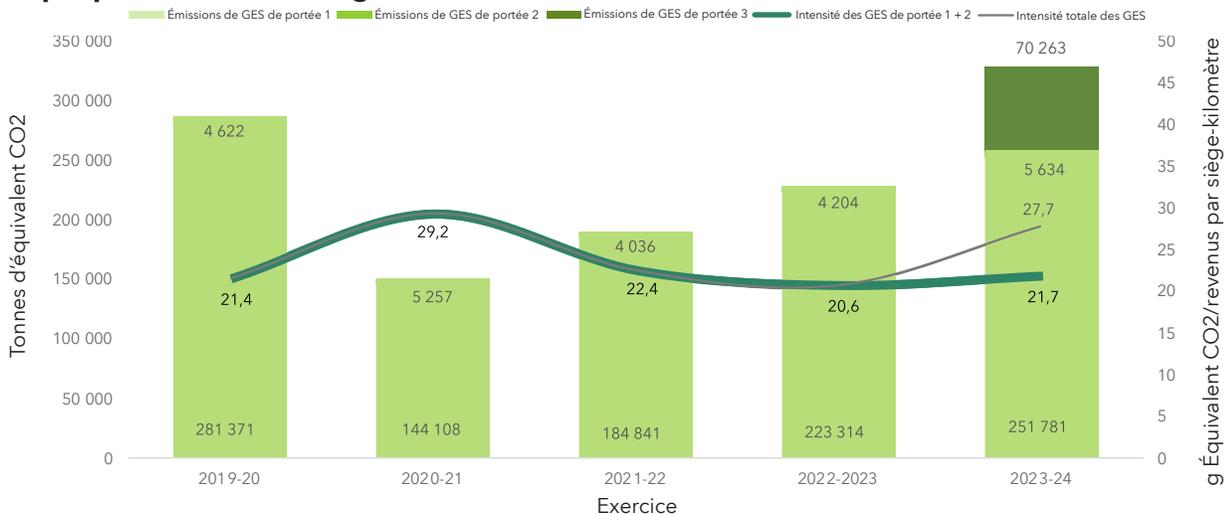
nécessaires à l'achèvement de ces projets.

Metrolinx s'est fixé comme objectif d'entreprise de réduire les émissions de GES de 25 %, de 27,1 à 20,3 tonnes par million de revenus par siège-kilomètre d'ici 2030. Le PDE décrit une stratégie axée sur l'atteinte de l'objectif de réduction et décrit une feuille de route pour l'amélioration progressive continue et les programmes d'immobilisations importants qui mèneront à des réductions des émissions de GES au cours des prochaines décennies. Dans le cadre des mesures du PDE, Metrolinx a élaboré un inventaire des émissions de GES pour suivre et capter toutes les sources d'émissions de GES dans ses opérations. La déclaration des émissions de GES de 2023-2024 de Metrolinx couvre les portées 1 et 2 et introduit des émissions limitées de portée 3.

Les émissions de portée 1 sont des émissions directes qui sont sous le contrôle de la société déclarante, comme les émissions des véhicules de flotte. Les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes résultant de la consommation d'énergie d'une société déclarante, telles que les émissions provenant de la production d'électricité qui ont été fournies à la société déclarante.

Les émissions de portée 3 sont des émissions indirectes résultant d'activités entreprises par une autre entité

Graphique 3 : Émissions de gaz à effet de serre et intensité des émissions en 2023-2024



tout en fournissant un service ou un produit à la société déclarante. Cela peut inclure les émissions provenant du transport de biens ou de produits de consommation, de services tels que l'élimination des déchets. Les émissions de portée 3 de Metrolinx en 2023-2024 comprennent les activités de traitement des combustibles en amont et de gestion des déchets, et les travaux en cours élargissent les rapports futurs afin d'inclure les activités de construction et autres activités des fournisseurs.

Le diesel consommé par les activités du parc ferroviaire et d'autobus représente 87 % des émissions totales de GES. Par conséquent, les émissions de GES de Metrolinx se composent principalement de dioxyde de carbone (CO₂), de méthane (CH₄) et d'oxyde nitreux (N₂O).

Dans l'ensemble, les émissions et les intensités totales de GES ont augmenté par rapport à l'année de rapport 2022-2023, ainsi qu'à l'année de référence 2019-2020. Cela est en grande partie attribuable à l'introduction des émissions de portée 3 qui n'ont pas été déclarées auparavant et qui représentent 21 % des émissions totales de GES en 2023-2024. L'achalandage de Metrolinx s'est constamment rétabli depuis une forte chute en 2020-2021, résultant de la pandémie de COVID-19. En 2023-2024, une reprise de 44 % de l'achalandage a été enregistrée au cours de l'année 2022-2023 (41,1 millions à 59,0 millions), ce qui a nécessité plus de véhicules du parc en service, mais n'a entraîné qu'une augmentation de 13 % des émissions de portée 1. Les émissions de portée 1 sont actuellement inférieures de 11 % à celles de l'année de rapport 2019-2020. Cette réduction est l'équivalent de l'énergie utilisée pour 6 930 maisons canadiennes pendant un an ou à la consommation de carburant de 9 065 véhicules à passagers.

Les graphiques 3 et 4 et les tableaux 2 et 3 décrivent en détail les émissions de GES et les intensités d'émission

de Metrolinx depuis l'année de référence 2019-2020, ainsi que les émissions et l'intensité des émissions des principaux contaminants atmosphériques (PCA) résultant de la combustion de combustibles fossiles et qui ont des impacts sur la qualité de l'air. L'année 2019-2020 est l'année de référence de Metrolinx, comme c'était le cas lorsque le système de suivi et de production de rapports des émissions a été établi, et l'organisation a commencé à prendre des actions délibérées pour gérer les émissions. Metrolinx utilise les revenus par siège-kilomètre pour calculer ses intensités de GES et d'énergie, qui est une mesure des sièges disponibles aux clients dans les véhicules en service par distance parcourue. Cette approche normalise l'impact environnemental de Metrolinx par rapport à sa capacité d'offre de service et contribue à contextualiser son efficacité.

Cependant, Metrolinx prévoit une reprise continue vers les niveaux d'achalandage avant la pandémie (76,3 millions de passagers). Des tendances similaires à celles observées pour les GES peuvent également être observées dans les émissions de PCA et l'intensité des émissions. Metrolinx continuera d'élaborer des rapports sur les émissions de portée 3 afin d'inclure un inventaire des sources plus robuste, mais elle maintient actuellement les efforts de réduction des émissions axés sur les émissions de portée 1 et de portée 2, car cela offre le plus grand potentiel de changement. Par conséquent, Metrolinx continue de suivre les intensités combinées des portées 1 et 2 comme son principal indicateur de rendement, ce qui est souligné dans le graphique 3. Malgré l'augmentation importante de l'achalandage en 2023-2024, les intensités combinées des portées 1 et 2 n'ont augmenté que de 2 %, ce qui constitue un indice révélateur que les initiatives et les contrôles pris à ce jour ont une influence positive sur les émissions atmosphériques de Metrolinx.

Tableau 2 : Émissions de gaz à effet de serre et intensité des émissions

Émissions de GES (tCO ₂ e)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Émissions de GES de portée 1	281 371	144 108	184 841	223 314	251 781
Émissions de GES de portée 2	4 622	5 257	4 036	4 204	5 634
Émissions de GES de portée 3	0	0	0	0	70 263
Intensité des GES de portée 1	21,1	28,2	21,9	20,2	21,3
Intensité des GES de portée 2	0,3	1,0	0,5	0,4	0,5
Intensité des GES de portée 3	0,0	0,0	0,0	0,0	5,9
Émissions totales de GES	285 993	149 356	188 877	227 518	327 678
Intensité totale des GES	21,4	29,2	22,4	20,6	27,7
Émissions de GES de portée 1 et 2	285 993	149 365	188 877	227 518	257 415
Intensité des GES de portée 1 et 2	21,4	29,2	22,4	20,6	21,7

Graphique 4 : Émissions des principaux contaminants atmosphériques et intensité des émissions en 2023-2024

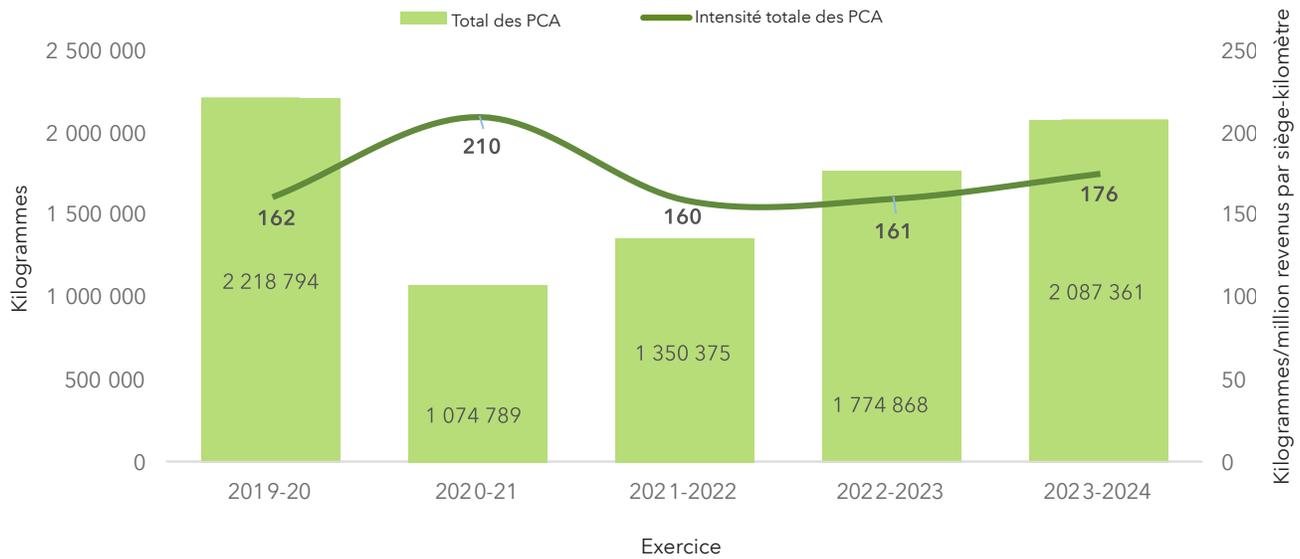


Tableau 3 : Critères des principaux contaminants atmosphériques différenciés par espèce

PCA différenciés par espèces (kg)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Oxyde d'azote (NOx)	1 584 667	775 348	961 259	1 277 703	1 498 581
Oxydes de soufre (SOx)	57 712	36 823	36 340	40 128	47 571
Matières particulaires (PM10/PM)	35 075	20 195	24 327	20 764	37 423
Hydrocarbures (HC)	54 076	33 744	42 535	58 172	67 476
Monoxyde de carbone (CO)	476 093	202 482	279 239	370 679	427 447
Composés organiques volatils (COV)	10 714	6 198	6 675	7 422	8 863

Metrolinx signale les émissions en utilisant l'approche « Contrôle opérationnel ». Le contrôle opérationnel est déterminé pour chaque compte de propriété et d'utilité. Selon le protocole de GES, le contrôle opérationnel désigne le fait qu'une entreprise représente 100 % des émissions provenant d'opérations sur lesquelles elle, ou l'une de ses filiales, exerce un contrôle opérationnel. Il ne tient pas compte des émissions de GES provenant d'opérations dans lesquelles elle détient un intérêt, mais n'a aucun contrôle. Le contrôle opérationnel ne signifie pas qu'une entreprise ait nécessairement le pouvoir de prendre toutes les décisions concernant une opération. Le contrôle opérationnel signifie qu'une entreprise a le pouvoir d'introduire et de mettre en œuvre ses politiques d'exploitation.

Méthodologie : Les émissions de portée 1 et 2 sont une consolidation des factures mensuelles d'énergie (diesel, gaz naturel, essence, propane et électricité), avec le coefficient d'émission associé appliqué; la portée 3 couvre toutes les données fiables disponibles au moment de la publication du présent rapport (raffinage du carburant en amont et élimination des déchets en aval). À mesure que les flux de données de l'inventaire des GES arriveront à maturité, la portée 3 sera conçue de façon à inclure les matériaux de construction et de consommation, les activités de l'entrepreneur, le transport des matériaux et de l'équipement, etc.

Facteurs et sources : Potentiel de réchauffement climatique - Sixième rapport d'évaluation (AR6) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2023; Coefficients d'émission pour le gaz naturel, l'électricité, le propane, les autobus diesel, l'essence et le diesel - Rapport d'inventaire national 1990-2021 et Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada, 2023, Coefficients d'émission des GES et des PCA pour les trains diesel : Association des chemins de fer du Canada (ACFC), Rapport de surveillance des émissions des locomotives 2021, 2023; Coefficients d'émissions des PCA pour les autobus diesel : (S&T) Squared Consultants Inc. GHGenius 5.02, 2023

Le projet OnCorr pour l'électrification prévoit la livraison de la première locomotive électrique d'ici 2028 et la réduction de 75 à 85 % des émissions d'ici 2050. L'introduction de métros à propulsion électrique et de véhicules de transport léger sur rail (TLR) contribuera à réduire l'intensité globale des émissions de GES à Metrolinx.

En mai 2023, deux autobus électriques à zéro émission ont été introduits dans la liste des véhicules qui effectuent les trajets de GO Transit de Mississauga à North York, Milton à North York, Oshawa à Yorkdale et Oshawa à Finch.

Les véhicules hyperécologiques étaient reconnaissables à leur apparence unique qui indique qu'il s'agissait de l'un des deux autobus GO électriques à batterie.

Chaque autobus était alimenté par neuf batteries et pouvait être entièrement rechargé en trois à quatre heures, l'autobus pouvant parcourir 225 kilomètres par temps froid et environ 300 kilomètres par temps chaud avant d'avoir besoin d'être rechargé.

Au terme de l'année 2023, les deux autobus électriques ont parcouru 11 800 kilomètres, ont fonctionné pendant 460 heures et ont desservi divers itinéraires. Environ 12 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂e) ont été évitées depuis le lancement de la deuxième phase du projet pilote.



Regardez les autobus en service ici. Metrolinx utilise les résultats du projet pilote pour déterminer les besoins en matière d'approvisionnement de sa prochaine génération d'autobus, qui devraient être à faible ou zéro émission, l'approvisionnement devrait commencer en 2027.

À mesure que le portefeuille de gestion de l'énergie se développe, Metrolinx effectuera des vérifications de l'énergie et des GES et élaborera des tactiques visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES subséquentes dans ses installations. Pour en savoir plus, consultez la section **Conception durable (GRI 302)**.

Les nouveaux trains électriques seront encore plus verts et réduiront le nombre d'autos sur la route.

GO cherche à réduire encore plus les émissions de GES grâce à des plans pour remplacer les locomotives au diesel par des trains électriques.

Expansion de GO est un programme massif qui inclura un service bidirectionnel toute la journée à plus de communautés et des trains toutes les 15 minutes ou moins et déplacera plus de 145 000 voitures chaque jour en provenance de la route.

Le plan comprend des trains électriques à émissions quasi nulles, qui seront alimentés par des câbles aériens sur les trajets principaux le long des corridors de Lakeshore Est et Ouest, Kitchener, Barrie et Stouffville. Des projets sont en cours pour préparer l'installation d'une infrastructure d'électrification, comme des câbles aériens.

Les trains électriques seront plus rapides et plus silencieux. Entrant et sortant des gares, ils accélèrent et décèlent plus rapidement que les trains diesel, ce qui permet de gagner du temps sur chaque trajet.



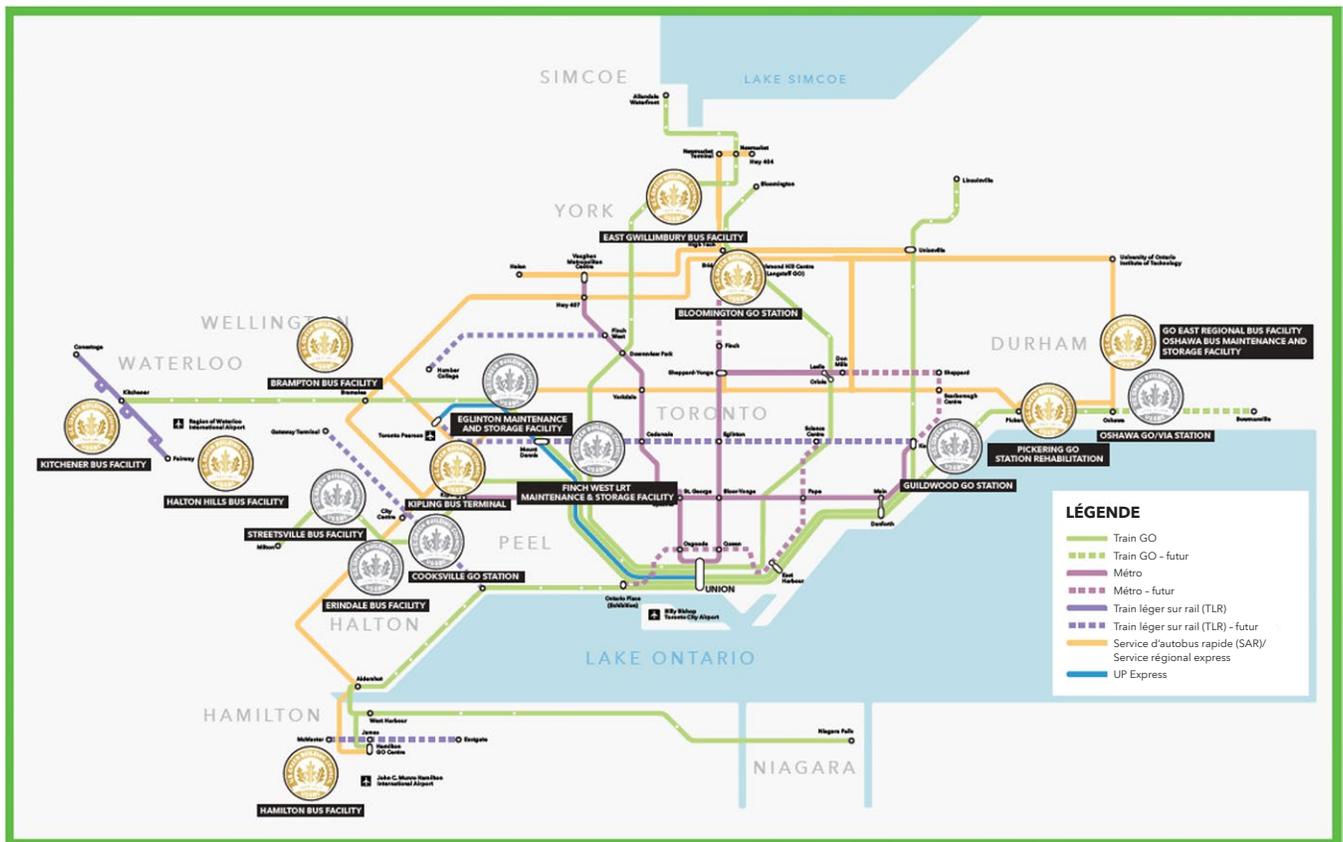
INFRASTRUCTURES DURABLES ET RÉSILIENTES (GRI 302 : ÉNERGIE)



Investir dans les infrastructures, les technologies et la conception pour assurer la fonctionnalité à long terme, la préservation de la nature et de la biodiversité et l'atténuation des impacts potentiels des risques liés au climat

CONCEPTION DURABLE

Graphique 2 : Le réseau Metrolinx et l'emplacement du bâtiment certifié durable (LEED)



Depuis 2009, Metrolinx certifie les gares et les installations conformément à la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) du Conseil du bâtiment durable du Canada. LEED est un programme de certification des bâtiments écologiques utilisé dans le monde et est divisé en quatre niveaux de certification : Certifié, Argent, Or et Platine.

Plus récemment, Metrolinx a également commencé à s'aligner sur Envision de l'Institut pour les infrastructures durables, qui est un cadre de durabilité et un système de notation conçu pour aider à construire des infrastructures plus durables, résilientes et équitables.

Comme l'illustre le **graphique 2**, Metrolinx possède de nombreuses stations et installations qui sont certifiées LEED Argent ou Supérieur. Ces bâtiments contiennent des caractéristiques durables comme des toits vivants, des panneaux solaires photovoltaïques, des systèmes de collecte et de réutilisation de l'eau de pluie, une recharge de véhicules électriques, un stockage des vélos et un éclairage à DEL.

En 2023, les centres de maintenance et de remisage (CMR) du transport léger sur rail d'Eglinton et de Finch West ont été certifiés LEED Argent, et la gare GO de Bloomington et la station d'autobus Kipling ont été certifiées LEED Or.

Les CMR comprennent des caractéristiques d'une grande efficacité énergétique et en eau, des toits verts et des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Le CMR de Finch West a été construit à l'aide de matériaux recyclés et renouvelables ainsi que de bois certifié et a utilisé des matériaux à faible émission tels que des peintures, des revêtements, des adhésifs, des scellants et des systèmes de revêtement de sol.

La station d'autobus de Kipling a 4 500 mètres carrés (plus de la moitié de la taille d'un terrain de football) de toit vert dans l'ensemble du bâtiment de la station d'autobus. Ce toit améliore la performance énergétique du bâtiment et détourne chaque année des milliers de gallons d'eaux pluviales du système d'égouts.

À la gare GO de Bloomington, le toit est équipé de panneaux solaires, et la conception de la gare est verticale pour préserver les zones humides et permettre une perturbation minimale de l'écologie environnante. La gare se trouve dans la ceinture de verdure de l'Ontario et est entourée d'importantes populations fauniques.



Vue aérienne du toit vert de la station d'autobus de Kipling. Les clients peuvent profiter de la vue lorsqu'ils passeront au-dessus du toit en utilisant le pont piétonnier.



Vue aérienne du toit vert de l'installation de maintenance du TLR de Finch West, où poussent des plantes comme le philodendron gloriosum, l'épinette bleue et le coccineum.

Un système de gestion des eaux pluviales, où le bâtiment de la gare collecte l'eau et la réutilise autour du site, comprend un étang sur le site de la gare. Afin de maintenir les voies de migration ouvertes, un système de passage souterrain spécialisé a été mis en place depuis l'étang de la gare jusqu'aux zones humides avoisinantes, ce qui profite à la population de grenouilles du secteur.

Le plan de durabilité environnementale (PDE) de Metrolinx met l'accent sur le maintien des caractéristiques et des systèmes durables dont sont équipés ses bâtiments. Cela comprend des installations munies de systèmes photovoltaïques qui peuvent remettre l'électricité dans le réseau électrique. À l'heure actuelle, sept systèmes sont installés dans les garages de stationnements et une installation de maintenance, ce qui réduit la demande électrique aux heures de pointe au moment où les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont les plus élevées de l'électricité du réseau de l'Ontario. En 2023-2024, 527 300 kilowatts heures ont été produits et réinjectés dans le système électrique.

Parallèlement à l'actualisation du PDE, Metrolinx a mis à jour son Guide de gestion de l'énergie. Le guide aide le personnel de Metrolinx à cerner les possibilités d'amélioration du rendement énergétique, à fixer des objectifs de rendement et à mettre en œuvre des solutions dans des délais précis. Il introduit également des technologies potentielles pour aider à accroître la production

d'énergie renouvelable, à réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES et de principaux contaminants atmosphériques dans les opérations.

Le nouveau plan contient des plans d'action structurés pour des efforts continus visant à réduire l'énergie dans nos installations et dans le réseau.

Le graphique 5 et le tableau 4 ci-dessous décrivent en détail la consommation d'énergie et l'intensité énergétique de Metrolinx depuis son année de référence 2019-2020. L'année 2019-2020 est l'année de référence de Metrolinx, comme c'était le cas lorsque le système de suivi et de production de rapports a été établi, et l'organisation a commencé à prendre des actions délibérées et mesurées pour gérer la consommation d'énergie.

Des tendances semblables pour les émissions atmosphériques et les intensités des émissions sont observées dans la consommation d'énergie de

Metrolinx, résultant de la reprise de l'achalandage après la pandémie de COVID-19.

En 2023-2024, 75 % de la consommation totale d'énergie de Metrolinx provenait du carburant diesel, principalement consommé par les parcs d'autobus et de trains. La consommation totale d'énergie a augmenté de 10 % au cours de l'année de rapport 2022-2023, ce qui était prévu pour une reprise saine de l'achalandage, et était de 4 % inférieure à l'année de référence 2019-2020. Metrolinx prévoit que l'achalandage continuera de se rétablir aux niveaux d'avant la pandémie au fur et à mesure qu'il progresse. Un groupe de travail interfonctionnel sur l'énergie a été mis sur pied, qui a pour but de fournir un appui à l'ensemble de l'entreprise, de formuler des recommandations et de faire progresser les initiatives et les projets énergétiques à mesure qu'il progresse en 2024-2025.

Graphique 5 : Consommation d'énergie et intensité en 2023-2024

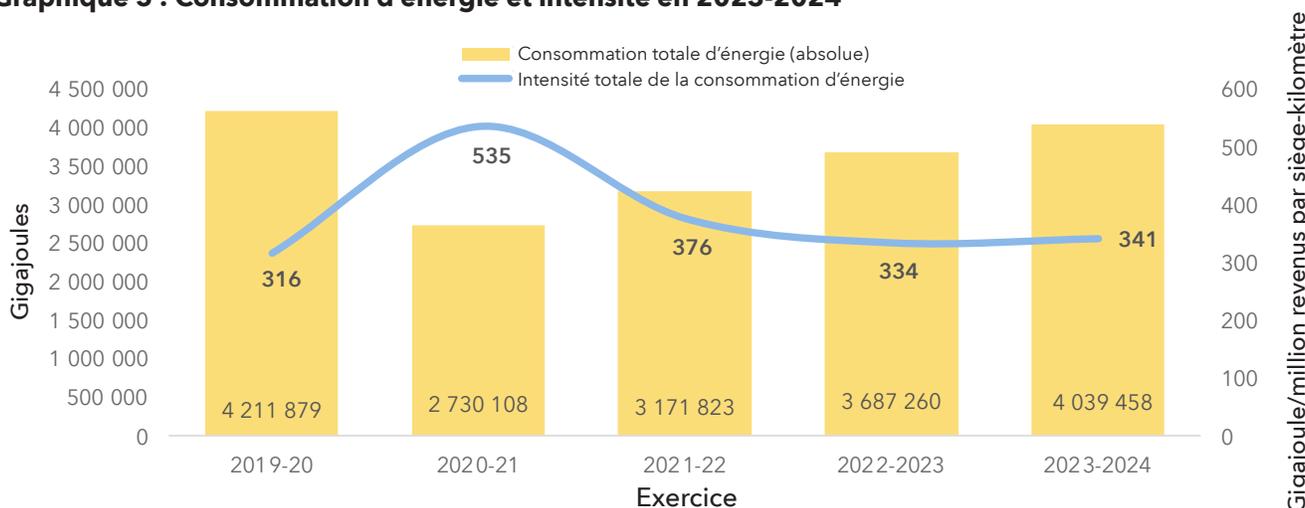


Tableau 4 : Consommation d'énergie spécifique

Énergie (GJ)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Diesel	3 197 477	1 581 846	2 062 878	2 594 761	3 019 663
Gaz naturel	446 213	498 948	561 201	522 127	453 783
Électricité	547 143	630 854	518 965	540 552	533 733
Essence	21 046	18 460	21 016	22 144	22 725
Propane		–	7 762	7 676	9 554

Metrolinx signale la consommation d'énergie en utilisant l'approche « Contrôle opérationnel ». Le contrôle opérationnel est déterminé pour chaque compte de propriété et d'utilité. Selon le protocole de GES, le contrôle opérationnel désigne le fait qu'une entreprise représente 100 % des émissions provenant d'opérations sur lesquelles elle, ou l'une de ses filiales, exerce un contrôle opérationnel. Il ne tient pas compte de la consommation provenant d'opérations dans lesquelles elle détient un intérêt, mais n'a aucun contrôle.

Le contrôle opérationnel ne signifie pas qu'une entreprise ait nécessairement le pouvoir de prendre toutes les décisions concernant une opération. Le contrôle opérationnel signifie qu'une entreprise a le pouvoir d'introduire et de mettre en œuvre ses politiques d'exploitation. Les consommations sont suivies à partir des factures mensuelles d'énergie (diesel, gaz naturel, essence, propane et électricité) Conversions d'énergie : Régie de l'énergie du Canada - [Tables de conversion de l'énergie](#)

CONSERVATION ET AMÉLIORATION DES ESPACES VERTS

En plus de satisfaire aux exigences législatives et politiques environnementales, Metrolinx s'efforce de protéger, de restaurer et d'améliorer l'environnement naturel qui a une incidence sur les projets tout en veillant à ce que les intérêts environnementaux de tous les intervenants et des communautés autochtones soient pris en considération. L'organisation s'engage à respecter ses obligations légales de consulter les communautés autochtones lorsqu'elle envisage de prendre une décision ou une action qui pourrait entraîner des répercussions négatives sur les droits ancestraux ou issus de traités.

L'équipe des programmes et de l'évaluation environnementale (PEA) de Metrolinx effectue la gestion des risques environnementaux tout au long du cycle de vie du projet en réalisant des évaluations environnementales, en faisant preuve de diligence raisonnable, en obtenant des permis et des approbations environnementaux, en gérant les attentes connexes des parties intéressées, en mettant en œuvre des mesures d'atténuation et en appuyant la transition de la construction à l'exploitation. L'équipe des PEA travaille en étroite collaboration avec le bureau d'engagement communautaire, comme discuté dans les **programmes communautaires**, pour s'assurer que les évaluations des incidences sur l'environnement et les activités de surveillance continue sont communiquées au besoin. L'équipe des PEA travaille de manière interfonctionnelle avec le Bureau des relations avec les Autochtones de Metrolinx afin de s'assurer que ses obligations légales de consulter avec les communautés autochtones sont remplies. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, la consultation sur les études environnementales futures et les travaux sur le terrain liés au patrimoine naturel ou culturel et à l'archéologie, ainsi que les améliorations de la conception de projet et les mesures d'atténuation pendant la construction du projet.

Les rapports d'évaluation d'impact de projet Metrolinx sont disponibles dans chacune des sections des ressources de ses programmes d'immobilisations, accessibles par l'entremise des **projets et programmes**.

L'équipe des PEA fournit une expertise en la matière, une surveillance et une diligence raisonnable ciblées à la préparation et à la mise en œuvre de plans de restauration visant à éviter, à atténuer ou à compenser l'enlèvement d'arbres et d'autres végétaux, les caractéristiques naturelles de la végétation et d'autres caractéristiques naturelles qui se produisent pendant

que Metrolinx réalise son vaste éventail de projets d'immobilisations.

Metrolinx travaille en partenariat avec des agences et des organisations externes pour mettre en œuvre les plans de restauration et joue un rôle essentiel à la fois pour diriger et appuyer la mobilisation et la consultation avec les communautés au sujet des impacts sur les arbres, les autres végétaux et les caractéristiques naturelles, et pour obtenir des commentaires des communautés autochtones sur l'évaluation des impacts, les mesures d'adaptation et les plans de restauration.

Dans une région construite en plein essor, des arbres doivent parfois être abattus au profit de nouvelles lignes de transport en commun. Pour compenser ces retraits, Metrolinx suit un plan détaillé, fondé sur les données scientifiques pour reboiser et écologiser la région, en planifiant soigneusement avec les arboriculteurs, les partenaires municipaux et les autorités locales de conservation.



CONTRAT ACCORDÉ AVEC :

METROLINX

Metrolinx a accordé un contrat avec SoilFLO pour faire progresser les efforts de durabilité environnementale en Ontario

Le nouveau contrat de Metrolinx avec SoilFLO Inc. apporte une solution logicielle de suivi des sols à l'échelle du réseau à tous ses projets de construction. SoilFLO est une application Web conçue pour aider à suivre et à enregistrer les sols en excès tout en assurant la conformité aux exigences réglementaires de l'Ontario.

Tout projet de construction de Metrolinx peut utiliser SoilFLO sans frais. Grâce à ce logiciel de suivi des sols, les équipes de projet pourront rationaliser les mouvements du sol (c.-à-d. réduire le besoin de billets en papier et rapprocher rapidement les charges), assurer la conformité réglementaire et contractuelle, favoriser la collaboration entre les équipes et promouvoir la durabilité (potentiel de déplacer les sols entre les projets Metrolinx).

Ces lignes directrices sur la végétation précisent le nombre d'arbres à planter en cas d'abattage d'un arbre. La plage est de 1 à 50 arbres nouveaux en fonction de la taille et de l'emplacement de celui qui est enlevé.

En 2023, Metrolinx s'est associé avec Kayanase Greenhouse, une entreprise autochtone de restauration écologique et de vente de plantes et de semences indigènes des Six Nations of the Grand River afin d'acheter 600 arbres et arbustes dans le cadre d'activités communautaires de dons qui ont lieu dans l'est de Toronto, et des arbres supplémentaires devraient être commandés à l'avenir.

Parmi les plantes données, mentionnons le noisetier et le laurier benzoin, des espèces indigènes plus difficiles à trouver dans les pépinières locales. Les habitants ont été encouragés à prendre un arbre ou un arbuste et à le planter dans leur jardin ou leur cour afin de contribuer à la croissance du couvert végétal local.

Metrolinx aide également à gérer les arbres morts et dangereux et la croissance des plantes et des arbres envahissants dans la mesure du possible, en ne plantant que des espèces indigènes et pollinisatrices pour aider à améliorer la santé des écosystèmes locaux.

Metrolinx travaille à améliorer la santé des écosystèmes locaux et à augmenter la couverture végétale dans la région, en faisant progresser les projets de restauration dans la mesure du possible. Les paysages perturbés par les activités de travaux de construction sont entièrement restaurés à un état égal ou supérieur à celui qui est existant. La restauration du paysage exige une compréhension des systèmes écologiques, y compris les types de sols, les régimes d'humidité et les conditions météorologiques locales,



Le Programme de gestion de la végétation et de compensation des arbres de Metrolinx a été reconnu comme finaliste du Prix d'excellence environnementale 2023 de l'Association des transports du Canada. Cette reconnaissance témoigne de la distinction dans la protection et l'amélioration de l'environnement, par l'intermédiaire de projets de transport. Depuis le printemps 2020, plus de 27 000 arbres indigènes et 42 000 arbustes ont été plantés dans plus de 50 sites à travers la RGTH.



ainsi qu'une connaissance approfondie des plantes et des communautés végétales autochtones.

Il ne s'agit pas d'un seul acte; la restauration réussie du paysage est un processus soigneusement géré qui s'étend sur de nombreuses années et qui comporte une série d'étapes planifiées et séquentielles visant à reproduire les processus naturels.

Le plan de restauration du paysage du prolongement vers l'ouest d'Eglinton Crosstown (POEC) n'est qu'un exemple de ce travail en action. Le plan conservera les caractéristiques actuelles de gestion des eaux pluviales, comme les rigoles, les étangs et les canaux, mais il permettra également d'améliorer les zones riveraines de la rivière Humber avec des espèces indigènes plus tolérantes à l'ombre qui croissent rapidement pour stabiliser la pente, y compris sous la voie de guidage surélevée.

Dans les parcs Fergy Brown et Pearen, un roseau envahissant qui établit et domine rapidement les communautés de terres humides sera traité avec des techniques appropriées d'enlèvement, de surveillance et de réintroduction de plantations de terres humides indigènes afin de réduire les chances de rétablissement.

SOCIAL



ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (GRI 405 : Diversité et égalité des chances)

Favoriser une organisation inclusive, engagée et équitable pour les collègues, les clients et les communautés par l'entremise de nos systèmes, de nos processus, de nos services et de nos communications

Au cœur du travail de Metrolinx se trouve l'accent mis sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), ce qui commence par l'édification d'une culture d'appartenance à l'organisation. Dirigé par la directrice de l'Inclusion, le Bureau d'inclusion et d'engagement (BIE) se consacre à l'information, à l'influence et à la promotion des efforts liés à l'EDI en vue de bâtir une organisation plus engagée, équitable et inclusive. Metrolinx continue d'accroître la sensibilisation, d'acquérir des compétences et d'identifier et éliminer les obstacles dans les politiques, les programmes et les initiatives.

Metrolinx exerce ses activités dans une région diversifiée, avec une mission de relier les communautés. Au cours de l'année 2023-2024, Metrolinx a réalisé un objectif stratégique d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie d'EDI qui décrit les travaux intentionnels au cours des trois dernières années.

La stratégie d'EDI comprend 24 initiatives qui permettront de créer une organisation où :

- les collègues prospèrent, se sentent appuyés et ressentent un sentiment d'appartenance;
- les clients considèrent Metrolinx comme un fournisseur de services sécuritaire et équitable qui s'engage à réduire les obstacles et à améliorer l'accès;
- les communautés croient que Metrolinx est un partenaire solidaire et de confiance qui collabore avec une authenticité et une sensibilisation culturelle.

Tout au long de 2023, Metrolinx a élargi sa formation des employés pour s'assurer que notre organisation s'appuie sur nos compétences d'EDI et offre maintenant du contenu sur le racisme anti-noir, la lutte contre le racisme et la sensibilisation des Autochtones, ce qui améliore la formation de base introduite en 2022 en matière d'inclusion sur les préjugés inconscients et comment être un allié.

Le BIE a également continué d'élargir les guides pour un milieu de travail inclusif pour les dates d'importance, ce qui donne un aperçu des célébrations culturelles et religieuses et sur comment appuyer et accommoder notre main-d'œuvre diversifiée. Metrolinx a maintenant 21 guides pour un milieu de travail inclusif. Des guides pour les dirigeants de personnes sur les dates d'importance pour les Autochtones ont également été élaborés pour favoriser une meilleure compréhension et une plus grande sensibilisation.

Les efforts de marketing de Metrolinx, de GO Transit, de PRESTO et d'UP Express créent des liens importants avec les clients et les résidents de la région grâce à la recherche, à des partenariats intentionnels et à des consultations communautaires. Metrolinx a célébré des jours importants, dont Vaisakhi, l'Eid, la fête de la lune de mi-automne, Diwali, Norouz et Holi, tout en participant activement à des événements culturels dynamiques tels que Taste of Asia, le Carnaval des Caraïbes et plus encore. UP s'est associé au imagineNATIVE Film and Media Arts Festival, avec du contenu maintenant disponible sur GO Wi-Fi Plus. À l'avenir, Metrolinx anticipe avec impatience le lancement de la campagne inaugurale des nouveaux arrivants de GO Transit, en s'appuyant sur le succès du programme pilote des nouveaux arrivants, qui vise à se connecter à mesure que les nouveaux arrivants sont chaleureusement accueillis dans la région.

L'occasion de créer des communautés au travail peut être puissante; les groupes de ressources des employés (GRE) ont prospéré tout au long de 2023-2024. Les GRE sont fondés sur le renforcement de la communauté, l'inclusion et l'identité partagée. Les GRE fonctionnent selon un modèle de gouvernance avec des présidents et des commanditaires exécutifs, qui sont également représentés au Conseil sur la diversité et l'inclusion de Metrolinx.

Les membres peuvent s'engager avec d'autres employés pour obtenir un soutien social, partager des idées ou apprendre les uns des autres. Les GRE fonctionnent selon un modèle de gouvernance avec des présidents et des commanditaires exécutifs, qui représentent également leurs groupes au Conseil sur la diversité et l'inclusion de Metrolinx, qui est responsable de fournir un soutien au besoin aux différents groupes.

Metrolinx prend en charge les GRE suivants :

- Cercle Anishinaabe
- Expérience des employés noirs de Metrolinx (BEEAM)
- Capacités diverses
- Dirigeants émergents à Metrolinx
- Esprits sains
- Réseau des femmes de Metrolinx (MVN)
- MusulmanLinx
- Réseau des femmes des Opérations de transport en commun rapide (RFM)
- FIERTÉ 365
- Sud asiatique Linx
- Réseau inclusif pour les femmes
- Femmes dans le secteur ferroviaire

L'intégration de la main-d'œuvre et la représentation des sexes sont incluses dans les objectifs stratégiques de l'organisation :

- En 2022-2023, Metrolinx a obtenu un indice d'inclusion de 80 %, dépassant l'objectif de 78 %. Cet indice est mesuré à l'aide de l'enquête d'opinion auprès des employés de Metrolinx et a été maintenu jusqu'en 2023-2024.
- En 2022-2023, Metrolinx a atteint une représentation des femmes pour les cadres supérieurs et niveaux hiérarchiques supérieurs à un minimum de 40 % et à 38 % dans l'ensemble de l'organisation.
- En 2023-2024, Metrolinx s'est amélioré pour atteindre 41,3 % de cadres supérieures et plus, et 39,1 % dans l'ensemble de l'organisation.
- En 2024, Metrolinx a maintenu l'objectif d'amélioration de la représentation des femmes et a augmenté ses objectifs à 41 % et 39 % respectivement.

Le tableau 5 ci-dessous présente la répartition par âge de l'effectif de Metrolinx et le ratio salarial connexe des femmes par rapport aux hommes. Dans toutes les catégories d'âge, le ratio salarial entre les femmes et les hommes au sein de l'organisation se situe légèrement inférieur à un pour un, ce qui démontre encore davantage l'engagement de Metrolinx à l'égard de l'équilibre entre les sexes.

Tableau 5 : Répartition de l'âge de la main-d'œuvre et ratio salarial

Âge de la main-d'œuvre	Moins de 30 ans	30 à 50 ans	50 ans ou plus
% de la main-d'œuvre	12 %	62 %	26 %
Rapport salarial des femmes par rapport aux hommes	1,05	1,02	1,01

Metrolinx travaille afin d'améliorer la collecte de données et l'établissement de rapports afin de suivre la représentation, le recrutement, le maintien en poste et l'avancement professionnel au-delà de l'équilibre entre les sexes.

Metrolinx s'efforce d'obtenir une main-d'œuvre qui reflète la diversité des communautés que nous desservons à tous les niveaux de l'organisation et qui vise à accroître sa représentation au sein des communautés qui méritent l'équité. En 2020, Metrolinx a lancé un recensement culturel afin de suivre les données démographiques actuelles, d'informer les progrès futurs et d'offrir des points de vue de notre effectif. En 2022, Metrolinx a commencé à inclure des données démographiques dans ses sondages sur la mobilisation des employés.

Ces chiffres et ces points de vue serviront de point de repère à mesure que l'organisation progresse et arrive à maturité dans l'EDI.

En 2024, Metrolinx vise à renforcer le sentiment d'appartenance et la capacité de prospérer en développant des ressources additionnelles d'EDI, en identifiant les lacunes dans les pratiques, les politiques et les programmes en RH, en éliminant les obstacles à l'accès, la participation et l'avancement, et en renforçant les possibilités de mentorat, de parrainage et de perfectionnement professionnel pour les employés.

L'application des principes d'EDI à l'intérieur de Metrolinx aide l'organisation à refléter la diversité des communautés et des clients qu'elle dessert.

Ce travail est essentiel pour bien comprendre et fournir des services de transport en commun abordables, accessibles et fiables qui unissent les communautés et les relient à des destinations qui sont importantes pour elles.

Metrolinx vise à être reconnu comme un fournisseur de transport en commun équitable, diversifié et inclusif, exempt d'obstacles physiques et non physiques et offrant des tarifs abordables. À cette fin, Metrolinx accroît l'abordabilité et l'accessibilité du transport en commun (en savoir plus dans **Systeme de transport équitable**). Le BIE a contribué à cet objectif en renforçant la capacité de l'organisation d'intégrer l'EDI dans les politiques, les pratiques et les programmes qui ont un impact sur les clients.

Le BIE s'étend au-delà des employés et des clients; il s'adresse aux communautés qui entourent les projets et les opérations de Metrolinx. Le BIE de Metrolinx travaille en partenariat avec le Bureau d'engagement communautaire et le Bureau de l'approvisionnement afin d'élargir les partenariats avec les associations communautaires, éducatives et professionnelles afin d'appuyer les communautés qui méritent l'équité. Pour plus de détails sur ces initiatives, voir la section **Client et communauté (GRI 413 : Communauté locale)** et **Approvisionnement (GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement)** du présent rapport.

Le BIE collabore également avec le Bureau des relations avec les Autochtones (BRA) de Metrolinx. Tout au long de 2023, le BIE a subi une transformation complète de son rôle interne au sein de l'organisation et a considérablement élargi son expertise en la matière grâce à l'embauche de personnel supplémentaire. Cela a amélioré la façon dont Metrolinx consulte les communautés autochtones et a réduit les risques pour les projets en intégrant mieux la fonction des relations autochtones à la planification et à la réalisation des projets.

En 2023, Metrolinx a atteint un objectif stratégique en élaborant et en mettant en œuvre un plan d'amélioration des relations avec les peuples autochtones et en introduisant une formation obligatoire sur la sensibilisation aux Autochtones pour tous les employés, y compris l'équipe de la haute direction (EHD) et le Conseil d'administration. À la fin de l'année de rapport de 2023-2024, 84 % de l'organisation avait terminé la formation.

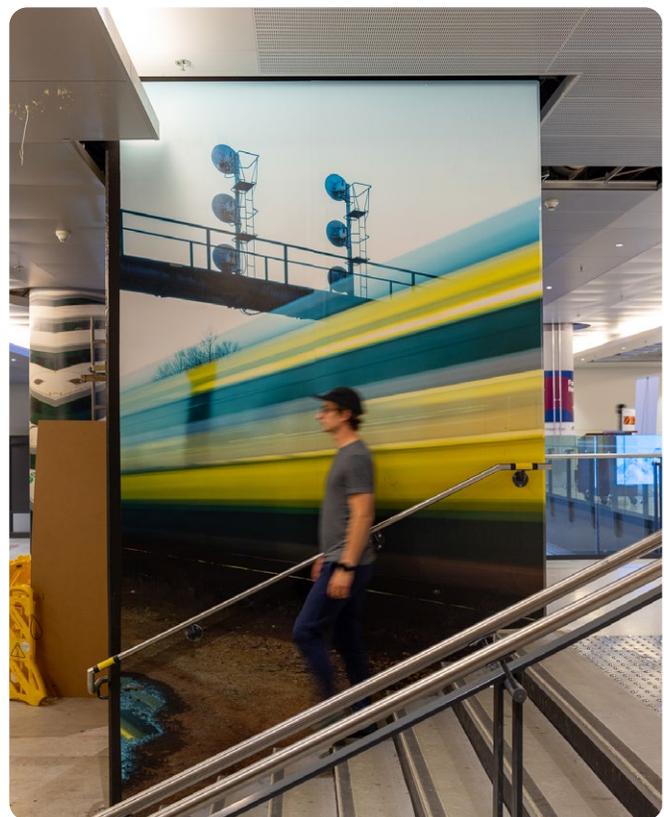
L'équipe de marketing de Metrolinx a augmenté les investissements médias, passant de 2 % dans l'espace

multiculturel à 24 %, avec plus de 50 campagnes multiculturelles au cours du dernier exercice, à côté d'une utilisation multiculturelle qui est passée de deux à neuf langues dans la publicité.

En septembre 2023, Metrolinx a lancé un soutien pour d'autres langues que l'anglais et le français, une capacité importante pour les immigrants récents et autres dans les diverses régions desservies par PRESTO. Le soutien inclut la traduction automatisée du site Web PRESTO, l'utilisation du service Google Translate, et l'option d'ajouter un service de traduction tiers aux appels du Centre d'appels PRESTO.

Grâce à un Comité de marketing du BIE, formé en avril 2023, Metrolinx a amélioré la compréhension de sa clientèle diversifiée, établissant des liens par l'entremise de diverses campagnes, d'événements culturels, de partenariats inclusifs et de consultations communautaires avec l'agence multiculturelle Ethnicity Matters.

Les principales réalisations comprennent l'obtention du Prix du mérite en marketing 2023 pour la campagne Diwali « Puissent les lumières vous guident à la maison » de GO Transit et la livraison d'une célébration encore plus large de Diwali en 2024 avec la première activation des trains et la célébration de la clientèle GO.



**Que les lumières
vous guident chez vous**



RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN ÉQUITABLE

Faire en sorte que nous créons et maintenons un réseau de transport en commun équitable, accessible à tous et exempt d'obstacles physiques et non physiques

ACCESSIBILITÉ À METROLINX

En qualité de régie de transport régionale pour la région élargie du Golden Horseshoe, Metrolinx s'engage à rendre ses services complètement accessibles aux personnes handicapées. La régie met tout en œuvre pour donner l'exemple en matière d'accessibilité dans le secteur global du transport - à titre d'employeur de choix et de fournisseur de services de transport.

Metrolinx travaille continuellement à améliorer le réseau et les services de transport en commun et à rendre le transport en commun abordable, accessible et équitable. L'équipe de conception universelle de Metrolinx est composée d'experts techniques qui consultent les personnes ayant des difficultés de mobilité et fournissent des conseils stratégiques en matière de conception et de défense pour l'inclusion d'éléments qui soutiennent tous les clients.

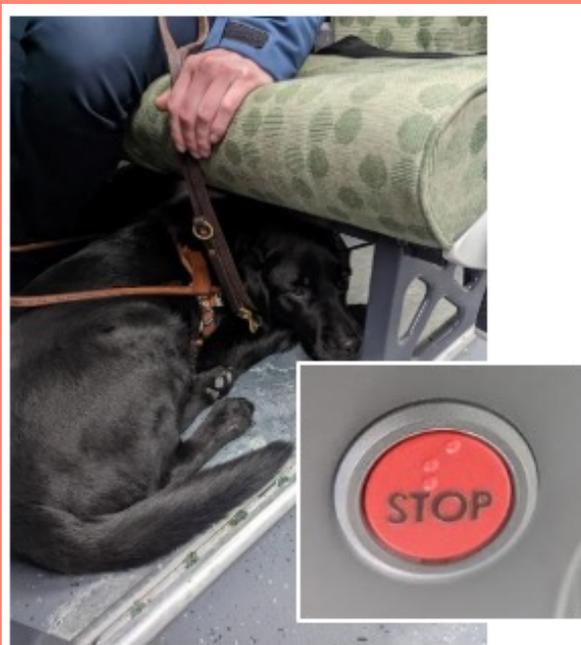
L'équipe de la conception universelle accueille la réunion publique annuelle sur l'accessibilité, les réunions du Comité consultatif sur l'accessibilité, les consultations avec les comités consultatifs municipaux sur l'accessibilité où le travail est prévu et a organisé des consultations sur les intérêts spéciaux avec des personnes handicapées. La consultation publique est composée de bénévoles de l'ensemble de la région qui fournissent des commentaires sur un large éventail d'initiatives, y compris les normes de conception Metrolinx, les offres sur les appareils et services PRESTO et les politiques et procédures liées à l'accessibilité.

L'objectif de la réunion publique annuelle sur l'accessibilité de Metrolinx est de fournir des mises à jour sur les améliorations en matière d'accessibilité à Metrolinx, de partager de l'information sur les initiatives pour l'année à venir et de recueillir des commentaires pour s'assurer que les services et les projets de Metrolinx répondent aux besoins des clients et de la communauté.

Accessibilité en action

Metrolinx a mené des entrevues ciblées avec des personnes handicapées. Au total, 22 participants ont été recrutés au sein du Comité consultatif sur l'accessibilité de Metrolinx, des organisations comme Silent Voices Canada et le public, et chaque engagement a duré environ 75 minutes.

Les commentaires recueillis ont servi à améliorer les normes de conception de Metrolinx et comprenaient des éléments tels que l'ajout de mains courantes et de poignées d'appui de couleur vive dans les aires de sièges prioritaires, un meilleur placement des boutons de demande d'arrêt, l'inclusion de mécanismes d'arrimage des déambulateurs et un espace plus grand sous les sièges pour accueillir les animaux d'assistance.



Afin d'accroître l'uniformité de la prestation des services de Metrolinx, une vérification de l'environnement à l'échelle du réseau a été lancée en décembre 2022 et s'est terminée en janvier 2024. La vérification a été entreprise afin de déterminer où les installations satisfont aux exigences de la conception universelle de Metrolinx et de formuler des recommandations en vue de corriger les obstacles identifiés. Au cours de la vérification technique,

66 gares ont été évaluées. L'évaluation identifie les problèmes liés à l'infrastructure vieillissante qui n'a pas été conçue pour les clients handicapés, des sites conçus pour donner la priorité à l'accès aux véhicules

plutôt qu'aux piétons et des éléments de sécurité afin de soutenir les déplacements indépendants des clients handicapés.

Metrolinx est en train d'élaborer un nouveau plan pluriannuel d'accessibilité afin de cibler les activités qui appuient la conformité à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pour les cinq prochaines années. Le plan identifiera les obstacles pour les clients et les employés et fournira un plan visant à éliminer ces obstacles. Le nouveau plan pluriannuel d'accessibilité sera accompagné de rapports d'étape annuels qui feront le point sur la façon dont Metrolinx progresse.

Figure 2 : Domaines d'accessibilité



Tous les clients n'ont pas les moyens de se rendre au service GO en utilisant un véhicule, et tous les clients ne vivent pas assez près pour marcher. Metrolinx offre un soutien pour des moyens d'accès diversifiés et équitables au service et a pour objectif de faciliter l'accès aux gares GO pour les clients en étudiant les options de transport et les installations des gares.

Le document d'accès aux gares ferroviaires GO explore l'amélioration de l'accès et des options aux gares de GO Transit pour les clients, augmentant leur capacité à répondre à la croissance de l'achalandage d'une manière durable et rentable jusqu'en 2041. Pour chaque gare, le document considère :

- En vélo : Ajout d'espaces de stationnement pour vélos et de sentiers polyvalents.
- À la marche : Sortez votre podomètre! Améliorer les environnements de marche dans les gares GO et autour d'elles en planifiant davantage de sentiers piétonniers et polyvalents pour améliorer les connexions à pied aux gares GO.
- Transport en commun : Ajout de baies d'autobus et d'autres mesures prioritaires de transport en commun pour accommoder l'augmentation

du service d'autobus accru et d'autres correspondances de transport en commun locales aux gares GO.

- Débarcadère : Des installations débarcadères plus sûres et plus efficaces pour les clients des gares GO.
- Voiture et stationnement : Explorer l'expérience de stationnement aux gares GO, axée sur les stratégies de transport et d'accès tournées vers l'avenir.

Le graphique 6 montre les gains que le document s'efforce de réaliser d'ici 2041, par rapport à l'année de référence 2019. Metrolinx est en train de mettre à jour l'analyse de partage de mode afin de mesurer la progression par rapport aux objectifs de 2041.

Metrolinx travaille avec les partenaires du transport en commun municipal en coordonnant le groupe de travail régional spécialisé sur le transport en commun (GTSTC) afin d'appuyer une expérience de voyage transfrontalier transparente, y compris des occasions de mieux coordonner le transport en commun spécialisé et conventionnel.

Le GTSTC est composé de 12 agences de transport

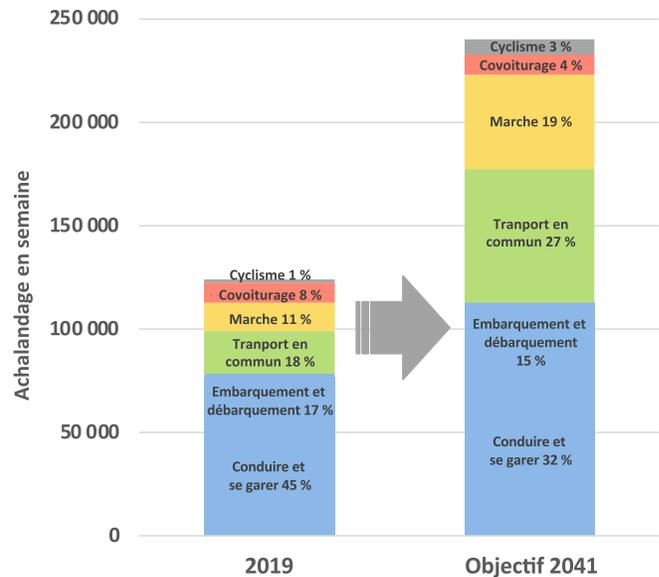
en commun conventionnelles et spécialisées dans la région du Grand Toronto et de Hamilton, comme Burlington Handi-Van, Durham Region Specialized Services, Hamilton ATS-D.A.R.T.S, Milton access+, Oakville care-A-van, Peel TransHelp, TTC Wheel-Trans et York Mobility Plus. Un protocole d'entente (PE) est en place entre ces agences, ce qui élimine la nécessité pour les utilisateurs d'aides à la mobilité de se soumettre à de multiples processus d'admissibilité.

Les utilisateurs d'aides à la mobilité enregistrés auprès d'un organisme de transport adapté sont maintenant automatiquement admissibles à des services de transport adapté avec d'autres agences de transport en commun, ce qui facilite le transfert entre les utilisateurs de services dans des communautés adjacentes. Les clients peuvent également utiliser le service de transport adapté pour se rendre à un service de transport conventionnel accessible, comme GO Transit, VIVA ou Züm.

En 2023, Metrolinx a établi un partenariat avec AccessNow, un site Web canadien et une application mobile qui fournissent des renseignements aux personnes qui cherchent à confirmer le niveau d'accessibilité des environnements et des entreprises. Ce partenariat fournit des données précises sur l'accessibilité des gares GO et des marchés auprès des clients qui n'utilisent pas actuellement les services GO. Metrolinx est fière d'être devenue membre du programme de Hidden Disabilities Sunflower (Tournesol) à l'automne 2023.

Le programme Tournesol offre un outil simple destiné

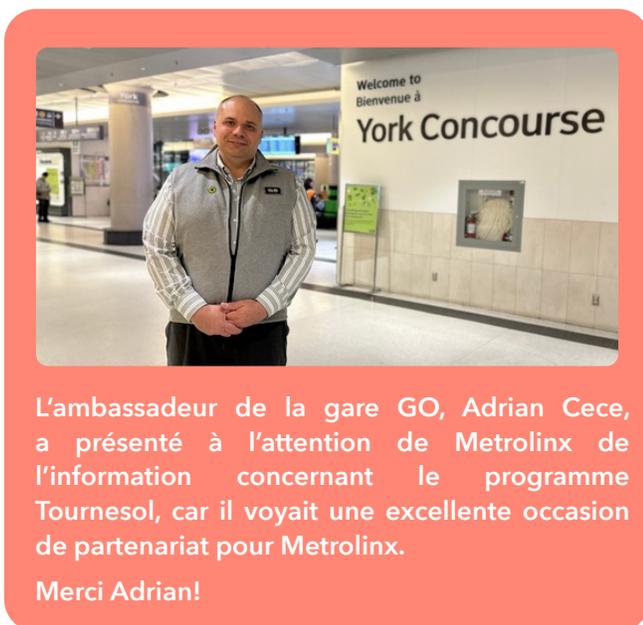
Graphique 6 : Part d'accès aux gares GO



aux clients qui veulent indiquer volontairement au personnel qu'ils ont une déficience ou un état de santé qui ne peut pas être immédiatement apparent sans révéler une condition particulière. Cela permet au personnel de Metrolinx de savoir quand les clients pourraient avoir besoin d'aide supplémentaire, de compréhension ou juste plus de temps. Les clients qui choisissent de participer peuvent porter un cordon avec un tournesol ou une épinglette avec un tournesol ou présenter une carte. Des épinglettes sont disponibles à la gare Union en demandant l'aide d'un membre du personnel de GO Transit ou d'UP Express, ou les clients peuvent se faire envoyer une épinglette gratuitement sur demande par courriel à accessibility@metrolinx.com.

En décembre 2023, Metrolinx s'est associé à MagnusCards pour fournir des guides numériques détaillés qui aident les personnes autistes et neurodiverses à naviguer dans PRESTO, UP Express et le réseau GO Transit. L'application MagnusCards offre 22 paquets de cartes numériques Metrolinx, couvrant des sujets tels que les déplacements en transport en commun, l'utilisation d'une carte PRESTO, l'achat de billets, la vérification des horaires et la planification des trajets.

MagnusCards vise à éliminer les obstacles à l'indépendance individuelle et à faciliter la navigation des expériences à la maison et communautaires. De plus, des mises à jour aux distributeurs automatiques de billets sont en cours. De nouveaux distributeurs seront installés aux gares GO et UP qui offrent des mises à niveau de l'accessibilité, comme des



commandes placées à une hauteur qui permet un accès facile, assis ou debout, des étiquettes en braille et des symboles tactiles sur toutes les commandes

ÉQUITABLE ET ABORDABLE

Metrolinx a la responsabilité de rendre le transport en commun abordable pour tous.

Depuis 2022, Metrolinx travaille avec 905 agences de transport en commun des régions (sans compter la TTC) pour rendre les tarifs de transport en commun locaux gratuits pour les clients lors du paiement de GO et du transfert vers un service participant.



Ce programme était offert automatiquement aux clients qui paient avec leur carte PRESTO et constituait un développement majeur pour une région de transport en commun qui a toujours été isolée par des limites municipales et des services de transport en commun distincts qui ont rendu les déplacements interrégionaux plus difficiles. Une plus grande intégration des tarifs peut aider à répondre aux besoins régionaux en facilitant les déplacements d'une municipalité à l'autre, ce qui permet de connecter davantage de personnes à davantage de possibilités d'emploi, des services éducatifs et à des établissements de soins de santé, ainsi qu'à des destinations de loisirs et d'événements.

En février 2024, Metrolinx a introduit des transferts gratuits vers et depuis la TTC dans le cadre du Programme de tarif unique. Grâce au programme de tarif unique, le transport en commun entre Brampton et Oshawa ou n'importe où entre les deux sera maintenant plus simple, plus pratique et plus abordable. Les usagers du transport en commun ne paieront qu'une seule fois lorsqu'ils se connectent à la TTC et à GO Transit, à Brampton Transit, à Durham Region Transit, à MiWay et à York Region Transit.

Metrolinx est devenue la première société de transport en commun au Canada à offrir le paiement de titre de transport Interac Débit en 2023. Cela signifie que le paiement de crédit et de débit est maintenant accepté sur les appareils PRESTO à bord des autobus, dans

orientées vers le client et un mode d'accessibilité contrôlé par le pavé numérique à l'aide d'un casque d'écoute.

les gares et à bord des véhicules de transport adaptés lorsque les clients présentent leurs cartes physiques ou électroniques (portefeuille électronique).

Les cartes de débit sont largement utilisées, en particulier par les passagers en transport en commun à faible revenu. Les cartes PRESTO virtuelles sont également disponibles gratuitement au moyen de Google Wallet pour les clients utilisant des appareils Android.

Le rabais Tarif unique est maintenant appliqué automatiquement lorsque les clients présenteront une carte PRESTO physique, une carte de crédit, de débit ou PRESTO dans Google Wallet pour se connecter entre GO Transit, TTC et les autres réseaux de transport en commun participants. Le [Rapport annuel de Metrolinx](#) donne plus de détails sur ce programme.

Non seulement est-il plus facile que jamais de payer, mais il est aussi plus facile que jamais d'enregistrer une carte PRESTO. Un centre d'appels est maintenant en mesure d'enregistrer immédiatement les cartes de clients par téléphone; auparavant, les clients auraient été invités à télécharger, imprimer, remplir et envoyer par la poste un formulaire PDF en format papier. Ce nouveau processus est idéal pour les clients qui n'ont pas d'ordinateur, d'accès Internet ou qui n'ont pas de facilité à accéder à Internet, y compris certaines personnes âgées et personnes handicapées.

En août 2023, Metrolinx a également facilité le transport en commun en faisant passer le coût d'une carte PRESTO de 6 \$ à 4 \$. Depuis le début, Metrolinx exige un certain prix pour la carte PRESTO physique pour récupérer les coûts de fabrication et de distribution.



CLIENTS ET COMMUNAUTÉ (GRI 413 : Communauté locale)

Investir dans la prospérité des communautés où nous exerçons nos activités en fournissant un service de qualité pour accroître l’achalandage et établir des liens de confiance avec nos intervenants et nos partenaires

PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES

Metrolinx entreprend le plus grand projet d’expansion du transport en commun, qui reliera les communautés nouvelles, établies et émergentes de la région élargie du Golden Horseshoe comme jamais auparavant. Les projets de Metrolinx apporteront des avantages sociaux, environnementaux et économiques à long

terme à la région, y compris réduire les embouteillages, raccourcir la durée des trajets, réduire les émissions de gaz à effet de serre, relier les quartiers et rendre plus abordable le déplacement vers le travail vers l’endroit où vous voulez aller, comme les destinations de loisir et les événements.

Cette expansion du transport en commun comprend de nombreux projets en cours dans 16 municipalités, dont :

 Expansion de GO	 Transport en commun rapide	 Métros
Comprend les rénovations, les agrandissements et les améliorations des gares, les sauts-de-mouton, les agrandissements des ponts et des tunnels et les installations d’entretien pour assurer un service ferroviaire toute la journée, électrifié, de 15 minutes ou mieux.	Transport léger sur rail Hazel McCallion Transport léger sur rail d’Eglinton Crosstown Transport léger sur rail de Finch Ouest Transport léger sur rail de Hamilton Service d’autobus rapide de Durham Scarborough Service d’autobus rapide proposé de Dundas sur la rue Queen et la route 7 Service d’autobus rapide	Prolongement de la ligne de métro de Scarborough Prolongement vers l’ouest de la ligne Eglinton Crosstown Prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge

Les détails des projets peuvent être **trouvés en ligne**, y compris leur emplacement dans la région et l’étape de développement. Metrolinx discute aussi de ses projets dans le cadre du **Rapport annuel**.

Metrolinx est responsable de la planification et de la construction de ces programmes de grande envergure et il est primordial d’examiner attentivement les répercussions, depuis les étapes de planification jusqu’à l’exécution des programmes d’immobilisations; c’est pourquoi les impacts à la communauté locale et à ses partenaires ont été jugés prioritaires. Metrolinx maintient un processus de planification long et détaillé qui comprend le développement par étapes d’une analyse de rentabilité des options, un processus d’approbation rigoureux et des évaluations des incidences sociales et environnementales, ainsi que des consultations avec les communautés, les intervenants

et les partenaires autochtones.

Ces questions sont abordées plus en détail dans les sections **Planification responsable** et **Préservation et amélioration** de ce rapport.

Les projets Metrolinx ont plusieurs phases et processus compliqués, et la plupart impliquent le creusage ou le creusage d’un tunnel, qui peuvent générer du bruit et des vibrations. Metrolinx utilise une technologie et des pratiques modernes pour aider à maintenir la stabilité du sol et à réduire les impacts sonores et vibratoires pour les résidents et les entreprises environnantes. Avant et après le creusage du tunnel, Metrolinx demande la permission aux propriétaires le long du parcours de transport en commun d’évaluer minutieusement l’état intérieur et extérieur des maisons et des bâtiments sans frais pour les propriétaires.



Moss Park Market de la ligne Ontario

Le Moss Park Market est un marché alimentaire géré à partir d'un conteneur d'expédition et le tout premier du genre au Canada! Il est géré par des dons, qui lui permettent d'opérer un modèle de « payez ce que vous pouvez », offrant une nourriture fraîche et saine accessible à tous. L'équipe de la ligne Ontario organise régulièrement des événements éphémères au marché pour partager de l'information, répondre aux questions, recueillir des commentaires et communiquer avec les résidents.

Pendant les travaux souterrains, Metrolinx surveille continuellement les conditions au-dessus du sol, effectuant les modifications nécessaires pour éviter les effets à la surface.

Les activités de construction peuvent également nécessiter la séparation de grandes zones pour permettre des opérations sécuritaires, ce qui entraîne des perturbations de la circulation et de l'accès aux entreprises locales. Les plans de gestion de la circulation sont conçus avec efficacité à l'esprit afin de réduire au minimum les risques de perturbation, dans la mesure du possible. Les avis de construction contenant les détails clés des travaux à venir sont consultés et affichés en ligne afin que les communautés puissent être tenues à jour.

Mentionner dans la section **Nos intervenants et partenaires**, Metrolinx entretient des Comités de liaison avec les équipes de construction, qui sont des groupes de bénévoles formés pour fournir de l'information sur l'état des projets, recevoir des commentaires de la communauté sur les impacts des projets sur leur maison et leur vie quotidienne et travailler ensemble pour résoudre les problèmes liés aux projets et à la construction. De plus, à tout moment, les clients et les résidents peuvent soumettre des questions ou des enjeux liés aux projets à l'équipe d'engagement communautaire de Metrolinx. En tant que bon voisin, Metrolinx s'efforce de faire participer les communautés à la conversation, d'atténuer les répercussions des perturbations de la construction et de promettre de tenir les gens informés, parce que l'équipe d'engagement communautaire de

Metrolinx est active dans les communautés tout au long des cycles de vie de projet.

Metrolinx comprend que les travaux de construction pour l'avenir peuvent être perturbateurs.

En plus des comités de liaison avec les équipes de construction, ils utilisent une série de ressources de mobilisation, comme les visites à pied, les campagnes de sollicitation porte-à-porte et les tables d'information contextuelles pour accroître l'accès de la communauté aux équipes de projet et à l'information sur le projet.

En 2023-2024, Metrolinx a accueilli 75 réunions publiques et tenu 848 événements éphémères qui ont favorisé les interactions avec plus de 68 063 personnes. La sensibilisation comprend l'utilisation d'outils en ligne modernes, avec plus de 2 618 359 de publipostages et courriels, et par des campagnes de sensibilisation communautaires, qui ont impliqué 433 prospections, 87 651 portes frappées et 729 réunions avec des élus et des intervenants.

Metrolinx s'est engagé à offrir plus que du simple transport en commun et s'engage à travailler en étroite collaboration avec les communautés de la région. Conformément à cet engagement, Metrolinx a lancé en 2023 une stratégie communautaire pluriannuelle pour les jeunes.



Événement de mobilisation des jeunes

En octobre 2023, Phil Verster a rencontré plus de 50 étudiants en coop, stagiaires et récents diplômés qui participaient au Programme de talents précoces de Metrolinx, qui compte plus de 160 participants par année.

Le groupe a parlé de sujets qui leur importent, comme la construction d'un système de transport en commun durable pour l'avenir, qui facilite et rend plus efficace les déplacements à travers la région et la construction de transports en commun maintenant qui serviront non seulement leur génération, mais les générations à venir.

Pour appuyer la stratégie, un comité de la stratégie d'engagement pour les jeunes de Metrolinx a été mis sur pied afin de réunir un groupe interfonctionnel composé de chefs d'équipe chargés de ce plan et d'exécuter des initiatives stratégiques axées sur les jeunes. Le comité est composé de représentants des équipes des communications internes, du marketing, de l'engagement communautaire, des communications numériques, éditoriales et des ressources humaines.

En 2024, la vision de la stratégie d'engagement pour les jeunes se concentrera sur l'identification de nouvelles possibilités de collaboration avec les jeunes au sein des communautés. Le comité s'appuiera sur les initiatives réussies lancées en 2023 tout en élargissant sa portée jusqu'en 2024.

Cela comprend un partenariat avec Plan International sur le programme Girls Belong Here et un engagement communautaire par l'éducation des jeunes et des salons de l'emploi, ainsi que des campagnes de marketing scolaires et des activations. En 2024, Metrolinx travaille à élargir le programme Transport en commun dans votre communauté de Metrolinx, qui est une séance interactive en classe présentée par Metrolinx. Le programme donne aux étudiants des commentaires de professionnels de l'industrie du transport en commun sur la construction du transport en commun et de l'information sur les projets pertinents dans leur communauté. L'expansion visera à atteindre les élèves du secondaire et à intégrer davantage d'éducation à la sécurité ferroviaire.

Ces initiatives bénéficieront d'un appui supplémentaire grâce à la promotion interne et à une page d'accueil dédiée sur le site Web de Metrolinx qui présente le travail que l'équipe de Metrolinx continue de faire pour soutenir les jeunes de l'Ontario.

Metrolinx a pour objectif stratégique de maintenir une impression positive avec les résidents à impact élevé à 49 % et d'améliorer la sensibilisation des résidents à faible impact à 49 %. Cet objectif est mesuré au moyen d'un sondage auprès des résidents effectué chaque trimestre. Les résidents à impact élevé sont définis comme ceux qui résident à l'intérieur d'une limite de 800 mètres des zones clés du projet, tandis que les résidents à faible impact vivent à proximité, mais non adjacents au site du projet.

Le rendement par rapport à ces mesures est surveillé et suivi dans le cadre du processus de production de rapports opérationnels discuté dans la section **Planification stratégique et production de rapports**.

Metrolinx a dépassé son objectif pour les résidents à impact élevé, clôturant l'année à 54 %; cependant, elle est à peine en dessous de son objectif pour les résidents à faible impact avec 46 %. Les résultats des deux mesures ont fluctué tout au long de l'année et ont été principalement influencés par le sentiment de l'achèvement du TLR d'Eglinton Crosstown, ce qui a entraîné une augmentation des travaux de construction le long de la ligne Ontario et des répercussions sur le service quotidien. Une variété de tactiques utilisées pour informer les résidents des travaux de construction incluait de multiples journées portes ouvertes, des événements éphémères, des campagnes, des médias sociaux géociblés, une vidéo d'information, et des articles sur le site Web de Metrolinx.

Il y a près de 10 ans, dans le cadre du projet TLR d'Eglinton Crosstown, Metrolinx a mis en place un Programme d'avantages et de soutien communautaires pour appuyer les communautés locales et y participer activement, améliorer leurs espaces publics et offrir des liens à des possibilités d'emploi. Grâce à ce programme, Metrolinx peut mener des actions visant à maintenir des impressions et une sensibilisation positives au sein de la communauté. Le programme permet aux résidents d'avoir accès dès le début des projets, en offrant des possibilités d'emploi, de formation, d'apprentissage et d'approvisionnement social et de fournisseurs locaux, dans la mesure du possible. Metrolinx a été la première agence de transport en commun en Ontario à offrir ce genre de programme, établissant une nouvelle norme sur la façon dont les projets étaient intégrés dans les communautés, offrant une gamme de possibilités aux communautés historiquement défavorisées et aux groupes qui méritent l'équité. Le programme sera maintenant mis en œuvre dans l'ensemble de nos projets de transport en commun dans l'ensemble de la région et est offert de façon uniforme afin d'atténuer les répercussions sur les communautés et les entreprises locales.



Building Up offre des services de lavage de fenêtre à plus de 270 entreprises le long du corridor du TLR d'Eglinton Crosstown sur un cycle de deux semaines à longueur d'année. En 2023-2024, plus de 47,9 millions de dollars ont été dépensés dans des investissements locaux (entreprises sociales et entreprises locales) à travers les programmes de TLR et de métro.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS (GRI 403 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL)

Protection et promotion de la santé et du bien-être psychologiques et physiques des travailleurs, des entrepreneurs et des sous-traitants

Metrolinx s'engage pour la santé et le bien-être de ses employés. Chaque jour, les employés doivent naviguer dans des cheminements personnels. Ces cheminements peuvent parfois être difficiles; qu'il s'agisse de s'occuper de parents vieillissants ou de jeunes, de régler des problèmes ayant des répercussions différentes sur les personnes. Metrolinx reconnaît qu'il peut être particulièrement difficile de gérer des événements de vie difficiles tout en continuant de travailler. Sans le soutien adéquat, le stress et les tensions peuvent devenir écrasants.

Les équipes du Bureau de santé, de mieux-être et des soins aux employés de Metrolinx s'occupent de la santé et du mieux-être des employés de Metrolinx en fournissant des ressources. Le Bureau des soins aux employés offre à tous les employés un espace inclusif, confidentiel et émotionnellement sécuritaire pour qu'ils puissent bénéficier d'un soutien et d'une orientation pour naviguer dans les complexités de la vie. Des ressources et un soutien sont offerts pour de nombreux défis de vie, y compris les incidents traumatiques et le stress post-traumatique, l'anxiété, la santé mentale ou les soins psychologiques, le rôle parental, les soins aux aînés ou la gestion du deuil et de la perte et le soutien de la communauté 2SLGBTQ+.

Metrolinx fournit également un Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF). Le PAEF est un service de soutien volontaire et confidentiel qui peut fournir aux employés et aux membres de la famille admissibles une aide immédiate et confidentielle pour toute préoccupation de travail, de santé ou de vie. Le PAEF est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, 365 jours par année.

Le PAEF offre l'accès à une nouvelle expérience en ligne innovante appelée Pathfinder, une plate-forme intégrée de santé mentale en ligne.

Pathfinder adapte les plans de soins personnalisés et les recommandations de service en fonction d'un enjeu de présentation unique d'un employé, de l'évaluation

Salons du bien-être et événements éphémères

Les salons du bien-être et événements éphémères sont organisés dans de nombreuses installations de Metrolinx afin de faire connaître les programmes et les soutiens de bien-être disponibles.

Les employés ont l'occasion de profiter d'un massage assis offert par un praticien du massage et de recevoir un test biométrique de santé d'une infirmière pour vérifier le niveau de glycémie, de cholestérol et de tension artérielle.



de la gravité de cet enjeu et de toute préférence particulière de la personne. Grâce à ce programme,

les employés ont accès à une variété de ressources en ligne pour les aider à prendre en charge leur santé et leur bien-être.

Metrolinx promeut le bien-être physique. Metrolinx a une grande main-d'œuvre qui doit équilibrer la condition physique avec les exigences de leur emploi pour éviter les problèmes de santé et/ou les blessures. Metrolinx encourage les employés à maintenir leur santé globale par l'entremise de centres de mieux-être sur place qui offrent de l'équipement de conditionnement physique et de l'espace pour l'activité physique afin que les employés puissent maintenir un équilibre travail-vie personnelle sain.

En raison de l'étendue du réseau de Metrolinx, certains employés ne sont pas situés près des installations abritant un centre de mieux-être. Metrolinx s'est donc associé à Goodlife Fitness pour offrir à tous les employés un rabais de 30 % sur les abonnements au gym Goodlife.

Les employés non syndiqués permanents et contractuels à long terme et à temps plein, ainsi que les employés à temps plein (au 27 février 2024) de l'IAMAW (International Association of Machinists and Aerospace Workers), sont également admissibles à un compte des dépenses de mieux-être. Le compte des dépenses de mieux-être aide les employés et leurs personnes à charge dans tous les aspects de leur mieux-être, que ce soit physique, mental ou financier, en couvrant les dépenses connexes, y compris, mais sans s'y limiter, les frais d'adhésion à un centre de conditionnement physique, les praticiens en santé mentale, les conseils nutritionnels, les activités culturelles, la planification financière personnelle et l'équipement de sport et de sécurité à la maison.

Le fait d'offrir aux employés des connaissances et des compétences peut contribuer grandement à leur santé et à leur bien-être. Metrolinx offre à ses employés une gamme de cours d'apprentissage internes. Les sujets abordés comprennent la gestion et la résolution des conflits, la création d'une intelligence émotionnelle, la santé mentale en milieu de travail, l'ergonomie du bureau, les principes de levage et de transport en toute sécurité et la gestion et l'amélioration des relations.

Metrolinx s'engage à aider les employés par l'entremise d'une stratégie globale de santé mentale qui soutient une main-d'œuvre psychologique

psychologiquement saine et sécuritaire. Les objectifs de la stratégie sont de réduire la stigmatisation entourant la maladie mentale, de créer une culture globale de soutien, de soutenir les employés qui peuvent être exposés à des traumatismes et d'aider à leur rétablissement. La stratégie comprend la promotion des ressources disponibles, la formation de tous les employés et des leaders de la population en sensibilisation à la santé mentale et à la formation de développement de compétences pour des groupes ciblés sur la reconnaissance et la réponse à la détérioration de la santé mentale, de même que la prévention du suicide.

Avec l'état d'esprit de répondre aux besoins d'une population diversifiée, une nouvelle politique sur la ménopause a été lancée en 2023 pour aider les employés souffrant de ménopause, de périménopause ou de postménopause et ses symptômes connexes.

Nouveau programme de formation en santé mentale!

Metrolinx a lancé un nouveau programme de formation en santé mentale, L'esprit au travail, de la Commission de la santé mentale du Canada.

Cette formation est un élément fondamental de la stratégie de santé mentale de Metrolinx, qui vise à soutenir le bien-être des employés, à accroître la sensibilisation à la santé mentale, à modéliser des comportements inclusifs et à favoriser un milieu de travail sécuritaire.

Les principaux avantages de L'esprit au travail sont les suivants :

- Sensibilisation et compréhension accrues de la santé mentale
- Réduction de la stigmatisation entourant les problèmes de santé mentale
- Amélioration du bien-être et de la résilience individuelle
- Nouvelles compétences pour soutenir les collègues dans leur cheminement de santé mentale



SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DES CLIENTS, DES EMPLOYÉS ET DU PUBLIC

Promouvoir la sûreté et la sécurité de nos clients, de nos employés et du public en minimisant les accidents, les incidents de violences, les urgences et les dangers pour la sécurité

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA SÉCURITÉ (416 : Santé et sécurité de la communauté; GRI 403 : Santé et sécurité au travail)

Chez Metrolinx, la sécurité est la règle d'or! Les clients et les employés doivent être en sécurité lorsqu'ils voyagent et travaillent sur le réseau de transport en commun. Metrolinx favorise une responsabilité partagée pour une culture sécuritaire et une sensibilisation accrue aux programmes de sécurité dans l'ensemble de l'organisation. Il est de la responsabilité de chacun de promouvoir une culture de la sécurité qui gère efficacement les risques pour la sécurité de nos employés, de nos entrepreneurs et de nos clients et qui favorise l'excellence opérationnelle.

Metrolinx a une culture progressiste et inclusive d'excellence en matière de sécurité qui protège la santé, la sécurité et le bien-être de tous les employés, clients, entrepreneurs et communautés. Les employés et les partenaires sont habilités à tirer parti d'un système de gestion de la sécurité robuste pour atteindre les plus hauts niveaux de santé et de sécurité dans le cadre de leur travail. Le système comprend des politiques, des procédures et de la formation, y compris une formation obligatoire en premiers soins pour tous les employés, et exige l'identification et l'atténuation des risques et des impacts ainsi que la déclaration, la mesure et la surveillance des principaux paramètres de sécurité. Le système de gestion de la sécurité de Metrolinx est décrit en détail dans le [Rapport annuel sur la sécurité de Metrolinx](#).

En 2023, Metrolinx a présenté un objectif stratégique visant à renforcer son système de gestion de la sécurité et sa culture de la sécurité en mettant en œuvre un programme de quasi-accidents. L'accent est mis sur les indicateurs de pointe, comme les accidents évités de justesse, permet aux organisations de prendre en

compte les risques et d'atténuer les risques avant qu'un incident ou un accident ne se produise.

Dans le cadre de ce programme, Metrolinx encourage le signalement de tout événement évité de justesse susceptible de causer des blessures aux employés, aux entrepreneurs, aux passagers ou aux membres du public. L'objectif était d'augmenter le nombre d'événements évités de justesse signalés dans l'ensemble de l'organisation à 24 % des incidents signalés grâce à un effort concerté d'éducation, de normalisation et de surveillance. À la fin de l'année de référence, Metrolinx avait atteint 30,7 %. Cette mesure et les mesures prises pour stimuler le rendement sont examinées plus en détail dans le [Rapport annuel sur la sécurité de Metrolinx](#).

Metrolinx établit des cibles annuelles dans le cadre des objectifs stratégiques visant à atteindre un taux de fréquence des accidents avec perte de travail (TFAPT) pour toutes les parties. Grâce à son Système de gestion de la sécurité (SGS), son programme de signalement des accidents évités de justesse et les actions ciblées déterminées par une enquête sur les incidents, Metrolinx a réduit son TFAPT à 0,40 par 200 000 heures travaillées par rapport à un objectif de 0,5 par 200 000

« Considérez toujours ce qui aurait pu se produire. Ne négligez jamais un accident évité de justesse. »



Angelica Alves, une gestionnaire de projet pour le projet du TLR d'Eglinton Crosstown, a récemment reçu le Prix du secourisme à l'œuvre de la Croix-Rouge pour son intervention rapide lors d'un trajet à domicile en apparence normal.

En mai dernier, Angelica passait par la station de métro TTC Sheppard lorsqu'elle a aperçu un homme âgé au sol peinant à respirer. Angelica est passée à l'action, s'appuyant sur sa formation en premiers soins de Metrolinx. Sans hésiter, elle s'agenouilla à côté de l'homme et commença à exécuter la RCR. Elle a poursuivi la RCR jusqu'à l'arrivée des premiers intervenants 20 minutes plus tard.

Metrolinx félicite fièrement Angelica!



heures travaillées. Les détails du TFAPT de Metrolinx et les actions prises pour stimuler le rendement sont examinés plus en détail dans le **Rapport annuel sur la sécurité de Metrolinx**.

Metrolinx travaille avec la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) lorsqu'une blessure ou une maladie survient au travail. La CSPAAT aide à fournir des prestations, une indemnisation et des services de retour au travail pour les employés qui subissent un accident de travail ou des maladies causées par des conditions de travail. Peu importe la gravité, les employés sont encouragés à signaler les blessures ou les maladies liées au milieu de travail, et Metrolinx donne des conseils à ses employés sur les mesures adéquates à prendre. Le leadership garantit que les employés obtiennent des soins médicaux au besoin et offre un travail modifié s'il y a lieu pour la situation. Les blessures et les maladies liées au travail de Metrolinx peuvent être consultées publiquement sur le site Web de la CSPAAT [ici](#).

Les dangers et les risques en milieu de travail sont évalués au moyen du SGS de Metrolinx, qui identifie et évalue les niveaux de danger et identifie les contrôles nécessaires (processus et procédures, contrôle technique, équipement de protection personnel, etc.) et/ou les tactiques d'atténuation. Grâce au SGS, des objectifs précis sont définis pour améliorer les domaines d'intervention clés. Le SGS et les rapports de Metrolinx sur la mauvaise santé liée au travail sont décrits dans le **Rapport annuel sur la sécurité de Metrolinx**.

Metrolinx s'efforce d'améliorer la sécurité sur ses lignes ferroviaires et, à ce titre, maintient le Bureau de surveillance réglementaire de la sécurité ferroviaire (BSRSF).

Ce groupe est chargé d'effectuer des évaluations et des inspections indépendantes de la sécurité par l'entremise de notre fonction de vérification interne. Chaque année, le Bureau prépare et publie des rapports détaillés résumant les principaux résultats de l'évaluation et de l'inspection. En 2023-2024, en se fondant sur un programme axé sur les risques pour la sécurité ferroviaire, les trois domaines suivants ont été examinés :

- Sécurité et gestion des actifs du matériel roulant ferroviaire
- Conformité des passages à niveau de Metrolinx aux règlements et aux normes de Transports Canada
- Assurance de la sécurité du système relative à l'acceptation en service du système de transport léger sur rail de Finch West (TLRFW)

Le BSRSF surveille l'état de mise en œuvre des mesures correctives pour les recommandations formulées au cours des missions de vérification du BSRSF. Pour six missions déjà achevées, le BSRSF a donné suite à 123 recommandations concernant 240 mesures correctives. En janvier 2024, 203 des mesures correctives ont été marquées comme « Terminée » (84,6 %).

Le BSRSF réduit les risques liés aux activités d'exploitation, de construction et d'entretien ferroviaire de Metrolinx, contribuant à établir une culture de sécurité proactive qui démontre une amélioration continue.

PERSONNES VULNÉRABLES

Les réseaux de transport en commun sont de plus en plus devenus un refuge pour les personnes vulnérables qui vivent en situation d'itinérance. Metrolinx gère et exploite un réseau interrégional de transport en commun; l'itinérance et dormir à la dure dans les gares sont devenus des enjeux clés qui ont un impact direct sur l'organisation et la perception de la sécurité pour les clients de GO et le personnel de première ligne. Apprendre comment Metrolinx peut soutenir tous les groupes d'utilisateurs tout en assurant la sécurité du personnel, la satisfaction de la clientèle et le bon fonctionnement est devenu une priorité.

Bien qu'il n'y ait pas de définition unique pour les personnes vulnérables, dans le contexte du travail de Metrolinx, les personnes vulnérables sont des personnes confrontées à des défis comme l'itinérance, la toxicomanie, les problèmes de santé mentale, les abus, etc. qui peuvent être à la recherche d'un abri à des gares GO.

Metrolinx a mené des recherches pour mieux comprendre l'expérience actuelle des utilisateurs des gares GO du point de vue de la sécurité, en examinant plus particulièrement les personnes vulnérables, les clients payants et le personnel de première ligne. Des points de vue divergents ont émergé quant à l'équilibre approprié entre les mesures d'application de la loi et les initiatives axées sur la sensibilisation et les services visant à aborder efficacement la sécurité. Les conclusions soulignent la nécessité d'une approche nuancée qui accorde la priorité à la sécurité et à l'équité tout en évitant de stigmatiser davantage par des mesures punitives.

Ces points de vue informeront et guideront Metrolinx dans l'élaboration d'une stratégie.

Les prochaines étapes clés comprennent l'alignement sur l'approche, le classement des initiatives par ordre de priorité et leur mise en œuvre par rapport aux indicateurs de rendement clé (IRC) mesurables. En comprenant profondément les besoins de toutes les personnes touchées, Metrolinx vise non seulement à assurer une base de sécurité, mais aussi à améliorer l'expérience utilisateur dans les gares pour toutes les personnes.

Parallèlement à ce travail, Metrolinx s'emploie à mieux soutenir les personnes vulnérables dans les gares GO, y compris la mise en œuvre de programmes de formation du personnel, l'introduction d'un nouveau rôle d'ambassadeur de la sécurité dans les gares et l'établissement de partenariats avec des organismes communautaires. Metrolinx s'engage à bâtir sur ces efforts pour mieux comprendre les besoins uniques, les préférences en matière de communication et les opportunités de mieux soutenir les personnes vulnérables tout en maintenant la sécurité pour tous.

PROTECTION DU CLIENT (GRI 410 : Pratiques de sécurité)

Metrolinx dessert une population de plus de sept millions de personnes sur des milliers de kilomètres carrés avec de multiples lignes de train, trajets d'autobus, gares et stations d'autobus. Les agents de protection des clients (APC) de Metrolinx se sont vu confier la mission de protéger la sécurité et la sûreté des clients et des communautés grâce à un service à la clientèle visible dans les gares et les trains. Les APC fournissent une réponse aux incidents, un soutien aux populations vulnérables et l'établissement de relations dans l'ensemble du réseau.

Les APC sont régis par des procédures opérationnelles et des principes directeurs et sont tous équipés d'un guide de l'agent.

Chiens de protection des clients de Metrolinx et leurs partenaires des agents de protection des clients



Gauche à droite : Dougie de l'équipe canine des CP et APC Tyler Long, Dash de l'équipe canine des CP et APC Brenton Hoffman, Tango de l'équipe canine des CP et APC Will Ng

Célébration de Will Ng, agent de protection de la clientèle, et Tango



Metrolinx félicite l'agent de protection des clients Will Ng et le chien de protection des clients Tango, qui ont obtenu la troisième place (détection) du Concours national et essais de formation de 2023 de l'**Association canadienne de chiens policiers** (ACCP) à Orilla et Barrie, Ontario.

L'ACCP est une organisation bénévole sans but lucratif qui unit et accroît l'efficacité globale des chiens policiers dans l'ensemble du Canada grâce à la formation et au mentorat depuis 45 ans.

Will et Tango, félicitations pour cette importante réalisation, et merci pour votre effort et votre dévouement continu pour maintenir les clients et les employés de Metrolinx en sécurité!

Le livre est un document exhaustif qui couvre tout : les tâches et les activités régulières des APC, la mobilisation des clients, l'intervention et la gestion des incidents. Tous les APC suivent une formation régulière, qui comprend, sans s'y limiter, l'administration de trousse de naloxone, le racisme anti-noir, la désescalade de la violence et la formation de sensibilisation des personnes vulnérables nouvellement introduites. Tous les OPC de Metrolinx reçoivent une formation officielle sur les politiques des droits de la personne de Metrolinx et les procédures spécifiques à suivre.

Metrolinx a pour objectif stratégique de réduire de 25 % l'incidence de menaces et de violences contre les employés et les clients de Metrolinx. Dans le cadre de son processus d'établissement de rapports sur le rendement des activités, examiné plus en détail sous la rubrique **Planification stratégique et établissement de rapports**, Metrolinx mesure et suit les progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif. Une action clé mise en œuvre était la mise en place du Groupe de travail sur la prévention de la violence en milieu de travail, qui adopte une approche holistique pour identifier les actions qui ciblent trois objectifs : l'éducation, la prévention et l'application de la loi.

Des efforts supplémentaires ont également été déployés dans l'investissement des partenariats communautaires, l'amélioration des communications d'urgence et la mise en œuvre de la formation obligatoire en sécurité et conformité pour tous les conducteurs d'autobus.

Grâce à ces initiatives, Metrolinx a réalisé une réduction

de 27,3 % du nombre d'incidents de menaces et de violences contre les employés et les clients de Metrolinx au cours de l'année 2023. Plus de détails sur ce travail sont discutés dans le **Rapport annuel sur la sécurité de Metrolinx**.

L'attention que porte Metrolinx à la sécurité va au-delà des employés; elle rejoint les clients et la communauté environnante. Metrolinx maintient un comité indépendant chargé de superviser et de fournir un examen objectif de tous les incidents liés à l'emploi de la force et un comité d'examen des arrestations. Les deux offrent une surveillance impartiale afin d'influencer les changements positifs dans le comportement, d'introduire une plus grande responsabilisation et d'officialiser les normes professionnelles.

Beaucoup ne sauront pas que Metrolinx a trois chiens de protection des clients qui aident à garder les passagers en sécurité : Dash le golden labrador, Dougie le berger allemand et Tango le malinois. Les premiers membres de cette équipe de chiens poilus ont rejoint Metrolinx en août 2019. Avant cela, les chiens de détection du service de police de Toronto travaillaient dans les coulisses à la gare Union.

Les chiens et leurs partenaires entreprennent régulièrement des exercices pour garder leurs compétences aiguisées et prêtes chaque fois qu'ils sont appelés. En dehors de leurs fonctions, les chiens vivent dans des chenils au domicile de leurs partenaires. Les véhicules de service de sécurité ont été modifiés à l'aide d'équipement spécial pour aider à transporter les agents à quatre pattes de Metrolinx.

GOVERNANCE

Responsabilisation, vérification et surveillance

Adopter des politiques claires, des principes de triple résultat et une structure de gouvernance solide pour assurer la transparence, la responsabilité et l'absence de corruption et de discrimination de notre organisation

STRUCTURE DE GOUVERNANCE - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE METROLINX

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur d'après les recommandations du ministre des Transports, et tous les membres du Conseil d'administration sont inscrits comme membres de l'Institute for Corporate Directors (ICD). Le Conseil d'administration de Metrolinx peut être composé d'un maximum de 15 membres, dont le président du Conseil d'administration et le président et chef de la direction de Metrolinx. À l'heure actuelle, le Conseil d'administration de Metrolinx est composé de 12 membres, des cadres et des non-cadres, qui possèdent une expertise pluridimensionnelle, notamment les finances, les affaires, les communications, les relations avec les intervenants, les transports, la technologie et l'ingénierie.

Cette composition permet au Conseil d'administration

de comprendre les différents intérêts de tous les intervenants (discuté plus en détail dans la section Nos intervenants et partenaires du présent rapport), qui comprend des organismes gouvernementaux, des fournisseurs, des clients, des membres de la communauté et des employés de Metrolinx. L'équilibre entre les sexes de Conseil d'administration est de 17 % de femmes et n'est pas représenté par des communautés qui méritent l'équité, ce qui laisse de la place à l'amélioration de la diversité dans les nominations futures. Toutefois, tous les membres sont très indépendants de Metrolinx et suivent une politique solide sur les conflits d'intérêts. Certaines personnes ne sont pas admissibles à devenir des directeurs, comme les membres des conseils municipaux ou les personnes embauchés par les gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE METROLINX



Donald Wright
PRÉSIDENT
Depuis août 2018



Bryan Davies
VICE-PRÉSIDENT
Depuis septembre 2015



James Dodds
Depuis mars 2022



Luigi Ferrara
Depuis janvier 2019



Deb Hutton
Depuis février 2022



Tony Marquis
Depuis décembre 2019



Mark McQueen
Depuis juin 2023



Emily Moore
Depuis janvier 2019



Reg Pearson
Depuis février 2019



Robert Poirier
Depuis janvier 2019



Paul Tsaparis
Depuis janvier 2019



Phil Verster
PRÉSIDENT et
CHEF DE LA DIRECTION

Le Comité de gouvernance, sous sa responsabilité d'assurer une surveillance et une direction efficaces du Conseil d'administration, réalise des examens de la composition du Conseil d'administration et des comités permanents et est également responsable d'assurer l'évaluation régulière du Conseil d'administration et de ses comités.

Plus de détails sont abordés dans la section Équité, diversité et inclusion (EDI) du présent rapport.

L'expérience et les antécédents des membres du Conseil d'administration sont disponibles en visitant **Le Conseil d'administration** et en cliquant sur l'image du membre du Conseil d'administration.

Les membres sont affectés à des comités du Conseil d'administration en fonction de leur expertise et de leurs connaissances. Les comités se concentrent sur des sujets précis pour une gouvernance efficace dans des domaines d'activité clé, notamment :

La vérification, les finances et la gestion des risques (CVFGR)	Les finances et les rapports financiers, les contrôles internes, la gestion du risque ainsi que la conformité éthique et légale de l'entreprise.
Surveillance des projets d'immobilisations (CSI)	Surveillance et conseils sur les activités du programme d'immobilisation, notamment le développement, l'approvisionnement et la mise en œuvre de grands projets et programmes d'infrastructure liés au transport en commun.
Ressources humaines et rémunération (CRHR)	Stratégies, initiatives et normes touchant les clients, notamment l'excellence en conception, les programmes de communication et de marketing, le contrôle du rendement en matière de services et d'autres sujets ayant des répercussions sur l'expérience client.
Expérience client (CCE)	Stratégies et principes en matière de ressources humaines, dont la rémunération, la conduite professionnelle et le comportement éthique des employés.
Gouvernance (CG)	S'assurer que les processus et structures adéquats soient en place et que l'information nécessaire soit communiquée pour une supervision et une orientation efficaces du Conseil. Cela comprend l'examen du mandat et de la composition des comités permanents du Conseil, ainsi que l'évaluation de leur rendement.
Paiements (CP)	Développement, expansion, gouvernance, marketing et exploitation de PRESTO.
Comité de l'immobilier (CI)	Développement et exploitation des communautés axées sur le transport en commun, des transactions et accords immobiliers et d'autres activités de gestion des biens immobiliers de l'entreprise.
Comité exécutif (CE)	Pleine autorité du Conseil d'administration pour les approbations de routine des affaires courantes et de celles qui dépassent un certain seuil financier, qu'il s'agisse d'appels d'offres habituels pour des travaux de construction ou des ententes de consultation de plus de 20 millions de dollars.

Le cadre de référence décrivant le mandat de chaque comité est disponible à **Conseil d'administration sur la gouvernance**. En plus du mandat, la Charte du Conseil d'administration exige que le Conseil surveille les progrès et le rendement de Metrolinx par rapport aux facteurs ESG.

Chaque comité établit un plan de travail annuel en fonction de son mandat et rend compte des activités menées lors des réunions ordinaires du Conseil et, le cas échéant, formule des recommandations au Conseil.

Par l'entremise de ces comités, les membres du Conseil maintiennent des points de contact réguliers avec l'entreprise et peuvent fournir des conseils directs sur la façon dont Metrolinx gère ses impacts sur l'économie, l'environnement et les gens et permettent à l'entreprise d'évaluer les préoccupations, les enjeux et les risques en matière de rendement.

Les processus de planification des activités et de rapport sur le rendement de Metrolinx sont examinés en détail plus loin dans le présent rapport, dans la

section **Transparence et Confiance - Planification stratégique et rapports.**

Metrolinx tient au moins six réunions du Conseil d'administration par année, dont quatre sont des sessions publiques trimestrielles. Une autre réunion a lieu au printemps et est désignée à une séance annuelle de planification et de stratégie, et une autre à l'automne, à l'occasion de l'examen budgétaire annuel. Le Conseil d'administration examine et approuve le rapport ESG chaque année. Les réunions du Comité exécutif se tiennent pendant les périodes d'intervention pour les contrats de routine ou les approbations de transactions.

Le cas échéant, les comités d'intervenants, comme le Groupe consultatif sur l'expérience client, font rapport aux comités du Conseil d'administration, ce qui leur permet d'établir un lien avec l'orientation. Les adresses électroniques du président et chef de la direction sont indiquées sur le [site Web](#) de Metrolinx, que les intervenants peuvent utiliser pour soumettre des commentaires aux fins d'examen lors des réunions du Conseil d'administration. Les membres du public sont invités à assister aux séances publiques du Conseil d'administration ou à consulter la diffusion continue en direct sur notre site Web. Les enregistrements de la séance publique sont également disponibles sur le site Web. En 2023-2024, Metrolinx a tenu quatre séances publiques du Conseil d'administration et publié 51 rapports. Les documents publics et les ordres du jour pour les réunions trimestrielles du Conseil d'administration sont affichés avant la réunion.

Le chef de la direction est le plus haut dirigeant de Metrolinx et il est responsable devant le conseil de la gestion et de l'administration de l'Agence, de la supervision du personnel de l'agence et de l'exécution des rôles et des responsabilités assignés par le Conseil d'administration et des directives gouvernementales applicables. Le chef de la direction travaille sous la direction du président pour mettre en œuvre les décisions stratégiques et opérationnelles et

rendre compte au conseil des résultats du rendement organisationnel par l'entremise du président.

Sur nomination, chaque membre du Conseil d'administration reçoit un manuel solide du Conseil d'administration, qui contient les dates des réunions, les noms des membres du Conseil d'administration et leurs biographies, la charte du Conseil d'administration, les cadres de référence et les plans de travail du Conseil d'administration, les principaux documents réglementaires et stratégiques et les documents de planification des activités de Metrolinx, tels que les plans d'activité, les objectifs stratégiques et les rapports ESG annuels de Metrolinx. De plus, le manuel est appuyé par une trousse d'initiation pour les membres qui comprend une série de présentations portant sur des aspects clés de Metrolinx ainsi que sur le cadre de gouvernance de Metrolinx.

Le Conseil d'administration prévoit des séances de formation tout au long de l'année comme une pratique exemplaire en matière de gouvernance et pour favoriser la formation continue des directeurs. Les directeurs ont également la possibilité d'obtenir une formation externe supplémentaire. Les questions relatives aux facteurs ESG et à la durabilité sont intégrées dans les sessions d'éducation, selon le cas.

À l'exception du chef de la direction, qui est un employé rémunéré à temps plein, tous les membres du Conseil d'administration sont à temps partiel. Le chef de la direction est la personne la mieux rémunérée de l'organisation, qui touche un salaire annuel déterminé par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le salaire du chef de la direction est rendu public par la Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public du gouvernement de l'Ontario. Le tableau 6 ci-dessous présente en détail le salaire du chef de la direction par rapport à la rémunération organisationnelle. Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) effectue le suivi et compare le salaire des 100 premiers PDG au Canada par rapport à la moyenne des salaires des travailleurs. En janvier 2023, l'association a indiqué

Tableau 6 : Comparaison de la compensation totale du chef de la direction par rapport à la compensation totale moyenne de l'organisation

	Salaire annuel 2022-2023	Salaire annuel 2023-2024	Variation en % par rapport à l'exercice précédent
Chef de la direction	869 458 \$	851 489 \$	-2,07 %
Médiane de l'organisation	98 661 \$	97 908 \$	-0,76 %
Rapport chef de la direction par rapport à la médiane de l'organisation	8,8	8,7	-1 %
Rapport chef de la direction/salaire moyen des travailleurs canadiens	14,5	14,2	-2 %

que les PDG canadiens les mieux payés gagnent 246 fois plus que le salaire moyen des travailleurs (60 600 \$) au Canada, d'après les données de 2022. Le ratio salarial du chef de la direction de Metrolinx est considérablement inférieur, avec un ratio de 14,2 par rapport au salaire moyen des travailleurs canadiens, et de 8,7 par rapport à la médiane de l'organisation de Metrolinx. De plus, en 2023, le salaire du chef de la direction a légèrement diminué.

La rémunération des autres membres de la Commission est déterminée par l'annexe A, niveau 2, de la Directive concernant les organismes et les nominations de la province de l'Ontario, qui énonce des taux de rémunération journalière pouvant atteindre 200 \$ par jour pour les membres, 250 \$ par jour pour les vice-présidents et 350 \$ par jour pour les présidents. Les membres du Conseil ne reçoivent pas de bonis à la signature ni de subventions au recrutement, d'indemnités de cessation d'emploi ou de prestations de retraite. La rémunération annuelle des membres du Conseil d'administration est divulguée dans les rapports annuels publiés par Metrolinx.

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR) aide le Conseil d'administration à surveiller la philosophie de rémunération générale de Metrolinx, ainsi que l'embauche, la rémunération et l'ensemble d'avantages sociaux des cadres supérieurs qui relèvent directement du chef de la direction.

CONDUITE ET COMPORTEMENT DES AFFAIRES

Les Ontariens confient l'argent des contribuables à Metrolinx dans le but de construire et d'exploiter un réseau de transport en commun intégré pour soutenir la zone en croissance et relier les gens et les communautés. Metrolinx comprend et valorise sa responsabilité d'être un bon gestionnaire des fonds provinciaux et de s'assurer que ses pratiques commerciales sont exemptes de corruption et de discrimination.

En tant que personnes nommées par les provinces, les membres du Conseil d'administration de Metrolinx sont assujettis à la Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario (LPFP), qui contient des règles régissant les conflits d'intérêts. Ces règles sont incorporées dans la Politique sur les conflits d'intérêts et les lignes directrices de Metrolinx, qui a été approuvée par le commissaire à l'intégrité de l'Ontario.

Le Conseil d'administration tient à jour trois documents qui régissent la conduite et les comportements des entreprises : la charte du Conseil d'administration, le

Code de conduite commerciale et de comportement éthique pour les administrateurs et la Politique sur les conflits d'intérêts de Metrolinx. Des renseignements supplémentaires sur ces documents se trouvent [ici](#).

La Charte du Conseil confirme la fonction générale d'intendance du Conseil et définit ses rôles et responsabilités par rapport aux questions d'ordre opérationnel et financier, à la supervision de la gestion et la planification de la relève et à l'évaluation de l'efficacité du Conseil et des comités.

La charte reflète les responsabilités du Conseil telles qu'elles sont prescrites dans la Loi de 2006 sur Metrolinx et le PE avec le ministre des Transports. Une copie du PE est affichée [ici](#).

Le Code de conduite professionnelle et de comportements éthiques des directeurs aide à définir la culture d'intégrité du Conseil en décrivant les normes de conduite et de comportements éthiques attendus des membres du Conseil de Metrolinx. Il reflète le Code de conduite professionnelle et de comportements éthiques de Metrolinx, et renforce les responsabilités de chaque membre du Conseil comme l'exige la Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario, en attirant



particulièrement l'attention sur le règlement des conflits d'intérêts, la divulgation des actes répréhensibles et les obligations de confidentialité.

Les commissaires et les employés doivent se conformer à la Politique sur les conflits d'intérêts de Metrolinx, qui est affichée sur le [site Web du commissaire à l'intégrité](#). Cette politique sert de guide lors de situations qui pourraient générer des conflits actuels ou potentiels comme l'acceptation de cadeaux et réglemente la divulgation et la gestion des situations de conflit.

Pour déceler et gérer les conflits d'intérêts actuels ou potentiels, les membres du Conseil sont régulièrement interrogés sur des questions. Les conflits déclarés sont enregistrés et des mesures sont prises pour s'assurer que tout conflit actuel ou potentiel est résolu, comme en limitant l'accès aux documents pertinents et en excluant les membres du Conseil des discussions portant sur le problème. Chaque année, les membres du Conseil d'administration attestent des obligations du Code de conduite de la Commission, qui comprend le respect de la Politique sur les conflits d'intérêts de Metrolinx. Le Comité de gouvernance du Conseil d'administration examine chaque année la charte du Conseil d'administration et le code de conduite



du Conseil d'administration, analyse comparative de ces documents avec l'industrie et recommande des révisions au Conseil d'administration pour approbation.

Ces politiques et ces codes de conduite sont mis à l'essai dans l'organisation au moyen d'examen annuels de la Politique sur les conflits d'intérêts et des Lignes directrices sur les cadeaux et les marques d'hospitalité, qui sont suivis d'une attestation annuelle obligatoire de l'absence de conflit pour les gestionnaires et les dirigeants.

Les employés qui font état de conflits d'intérêts doivent porter le point à l'attention du responsable de l'éthique afin de déterminer si l'employé est en conflit ou non. Chez Metrolinx, le chef de la direction est le responsable de l'éthique pour les employés. Le responsable de l'éthique a de vastes pouvoirs pour prendre des décisions sur des questions portées à son attention et donner toute directive jugée appropriée pour régler le conflit d'intérêts, qui peut comprendre des changements au rôle et aux responsabilités d'un employé, le transfert de propriété ou de contrôle d'un actif à un tiers neutre ou, le cas échéant, des mesures disciplinaires directes, y compris la suspension ou le renvoi.

Au cours de l'exercice 2023-2024, il y a eu 22 rapports de conflits d'intérêts possibles parmi les employés. La nature de ces préoccupations est catégorisée comme suit :

- Employés participant à des événements (acceptant des repas payés) - 5
- Employés acceptant de faire partie du conseil d'administration ou des comités d'une autre organisation - 6
- Employés déclarant un conjoint ou un membre de la famille travaillant dans des organisations qui peuvent ou non avoir des conflits avec Metrolinx - 6
- Employés occupant un emploi à temps partiel, une activité secondaire, faisant du bénévolat ou de la consultation pour d'autres organisations - 4
- Autres - 1

Tous ces employés ont fait l'objet d'une enquête, et des réponses ont été fournies aux personnes concernées.

Metrolinx tient à jour une Politique sur la condition d'emploi. Ce document fournit aux employés des règlements, des règles et d'autres lignes directrices pour s'assurer qu'ils se conduisent de façon appropriée



au travail Les employés sont tenus de respecter les règles, les règlements, les politiques et les procédures de l'entreprise associés à cette politique, ainsi que les dispositions du Code des droits de la personne de l'Ontario que Metrolinx s'engage à respecter. La politique porte sur les pratiques religieuses et le harcèlement en milieu de travail, entre autres exigences en matière d'emploi à Metrolinx.

La politique complète le Code de conduite professionnelle et de comportements éthiques de Metrolinx, qui fournit à tous les employés de Metrolinx des normes de conduite appropriées et un cadre de comportement éthique pour régir l'exercice de leurs responsabilités ou pour représenter autrement Metrolinx et vise à clarifier les obligations et les responsabilités des employés en vertu de leurs contrats de travail ou de la loi. Ces documents sont régis par le ministère des Ressources humaines, sous la supervision et l'approbation du conseil d'administration du Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHC). Ils ne sont pas affichés publiquement, puisqu'ils contiennent plusieurs références et liens vers d'autres politiques et procédures internes, mais ils sont communiqués aux employés par l'entremise du programme d'orientation et d'intégration des employés de Metrolinx.

VÉRIFICATION

Metrolinx s'efforce de maintenir les normes les plus élevées possibles, à partir desquelles elle doit

rendre des comptes et permettre la confiance de ses partenaires et des contribuables de l'Ontario. Pour atteindre cet objectif, Metrolinx procède régulièrement à des vérifications de ses politiques, procédures et systèmes.

Le Bureau de la vérification, des contrôles et de la conformité réglementaire (VCCR) de Metrolinx est conforme aux normes de l'Institut des auditeurs internes (IIA) et est structuré comme la « troisième ligne » en tant qu'équipe indépendante et objective qui fournit le soutien et le suivi de la gestion de l'entreprise, y compris la gestion des risques d'entreprise, et relève directement et suit les directives d'un organe gouverneur. Grâce à ce modèle, la VCCR offre des activités d'assurance et de conseil indépendantes et impartiales dans les domaines des opérations, des immobilisations, des finances, de la technologie de l'information et de la vérification de la cybersécurité, ainsi que des enquêtes judiciaires et la surveillance réglementaire de la sécurité ferroviaire. En plus de s'aligner sur les normes de l'IIA, de nombreux auditeurs internes de la VCCR sont certifiés comme auditeurs internes certifiés, auditeurs certifiés des systèmes d'information et examinateurs certifiés en fraude par leurs associations respectives.

La VCCR rend compte de façon indépendante au président du Conseil d'administration du Comité de vérification, des finances et de gestion des risques (CVFGR), qui fournit au Comité une assurance

indépendante sur l'efficacité des opérations de Metrolinx.

Les membres du CVFGR entretiennent une communication directe, ouverte et franche tout au long de l'année avec la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes et ont l'autorité de demander la participation de conseillers externes, y compris, mais sans s'y limiter, des conseillers, des consultants indépendants et d'autres experts, au besoin, pour examiner toute question sous sa responsabilité. Le CVFGR procède également régulièrement à des évaluations de son rendement afin de déterminer si le Comité s'acquitte de ses responsabilités et de ses fonctions.

Sur une base annuelle, le CCRA prépare un plan de vérification de l'entreprise qui décrit les zones d'intérêt et les priorités pour l'année à venir, en fonction du mandat et des objectifs stratégiques de l'organisation (discuté plus en détail dans la section **Planification stratégique**). Le plan de vérification annuel est examiné et approuvé par le Chef des finances, le chef de la direction et le Conseil d'administration de Metrolinx. À mesure que des vérifications sont effectuées dans l'ensemble de l'organisation, le CCRA prépare des rapports de vérification pour documenter et rendre compte de ses constatations à l'entreprise. L'entreprise est responsable de préparer et d'entreprendre des plans d'action pour répondre à toutes les constatations ou préoccupations soulevées, qui sont consignées au dossier par le CCRA et surveillées en vue de la clôture des actions.

Le Bureau du vérificateur général de l'Ontario (BVGO) ajoute également une couche importante de vérification et de responsabilisation à laquelle Metrolinx doit se conformer. Le CCRA assure la liaison avec le BVGO, fournissant un moyen de communication unique pour interagir avec les unités opérationnelles de Metrolinx, appuyant la coordination des vérifications et le suivi des plans d'action pour assurer la clôture des constatations de la vérification du BVGO. Metrolinx travaille activement pour s'assurer que des réponses sont fournies à toutes les recommandations du BVGO, et le CCRA présente des rapports trimestriels au CVFGR du Conseil sur les activités du BVGO. Les rapports du BVGO sur les vérifications de Metrolinx se trouvent **ici**.

Le CCRA est propriétaire et gère la Politique en matière de fraude de Metrolinx, y compris la formation sur la sensibilisation à la fraude et mène des enquêtes sur les cas de fraude présumée. À cette fin, le CCRA dispose

d'un système externe de signalement anonyme de soupçons de fraude et d'abus de ressources ou de biens de Metrolinx. Ce système est à la disposition de tous les employés et du public et peut être utilisé pour signaler des allégations de fraude et de détournement de fonds, de violation d'obligations juridiques, de transactions financières et de rapports frauduleux et d'activités criminelles. Toutes les plaintes sont prises au sérieux et examinées par le CCRA.

Le CCRA de Metrolinx joue également un rôle important dans la surveillance de la conformité aux lois et règlements, notamment en fournissant annuellement au ministre des Transports l'assurance de la conformité à un échantillon d'exigences réglementaires. En vertu de la Directive concernant les organismes et les nominations de l'Ontario, Metrolinx doit remplir un certificat d'attestation (CA) confirmant sa conformité aux exigences réglementaires et inclure des états financiers garantis. Le CA est préparé chaque année par le CCRA, reçoit l'approbation de tous les dirigeants au niveau des directeurs et supérieur dans le bureau juridique et est approuvé par la chef des affaires juridiques, le chef de la direction et le Conseil d'administration de Metrolinx.

APPROVISIONNEMENT **(GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement)**

Metrolinx reconnaît sa grande échelle; les opérations, les projets et les investissements de grande valeur ont une grande influence sur la santé économique de la région élargie du Golden Horseshoe (REGH). Elle compte plus



L'outil de rapport est disponible à ce
site Web sécurisé en ligne
(www.integritycounts.ca/org/METROLINX)

Vous pouvez également signaler l'incident à :
Appel gratuit en Amérique du Nord : 1-866-921-6714

Courriel : metrolinx@integritycounts.ca

Poste : **C.P. 91880;**
West Vancouver
(Colombie-Britannique); V7V 4S4
Canada

Télécopieur : **1-604-926-5668**

de 3 000 fournisseurs et vendeurs, et dépend en grande partie des fonds provinciaux en échange de ses biens et services. Metrolinx a une responsabilité envers la province, la population de l'Ontario et ses partenaires de maintenir des politiques et des principes de pratique clairs qui assurent une prise de décision éclairée et des dépenses prudentes.

La chaîne d'approvisionnement de Metrolinx comprend un large éventail de biens et de services nécessaires à l'appui des opérations et du développement de l'infrastructure. Voici quelques-uns des éléments clés de la chaîne d'approvisionnement :

- Passation de marchés avec diverses entreprises de construction et d'ingénierie pour la conception et la construction d'infrastructures de transport, y compris les chemins de fer, les gares, les ponts et les routes.
- Achat et entretien d'un parc de trains, d'autobus et d'autres véhicules pour transporter des passagers.
- Services de technologie de l'information requis pour soutenir les opérations, y compris le matériel, les logiciels, le réseautage et les services de sécurité.
- Services d'entretien et de réparation continus des véhicules, de l'infrastructure et des installations.
- Services de logistique et de transport à l'appui du mouvement des biens et des matériaux nécessaires aux opérations.
- Contrats avec un éventail d'entreprises de services professionnels autorisées pour les services juridiques, financiers, d'arpentage des terres, d'ingénierie et d'architecture.
- Services de conseil tels que la gestion, la technologie de l'information, les techniques, la recherche et le développement, les politiques et les communications.

En tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, Metrolinx doit établir et respecter sa propre politique d'approvisionnement et les articles obligatoires de la Directive en matière d'approvisionnement dans le secteur public de l'Ontario, en veillant à ce que les biens et services financés par l'État soient achetés d'une manière ouverte, équitable, transparente, géographiquement neutre et accessible aux fournisseurs qualifiés.

La Politique d'approvisionnement de Metrolinx exige que les unités commerciales travaillent en étroite collaboration avec le personnel des Services d'approvisionnement pour évaluer entièrement les besoins opérationnels, déterminer méthodiquement les exigences et appliquer la méthode d'approvisionnement la plus appropriée. Dans le cadre de ce travail, une attention particulière est portée à :

- la qualification des fournisseurs et les exigences d'évaluation;
- les rôles et les responsabilités du ou des fournisseurs retenus;
- les rapports et mécanismes de responsabilisation qui s'appliqueront au ou aux fournisseurs retenus;
- les exigences en matière de vie privée, de sécurité et de confidentialité;
- la propriété des produits livrables et des droits de propriété intellectuelle;
- les exigences de continuité des activités;
- les normes de rendement et niveaux de service;
- les exigences techniques applicables en matière d'architecture et de conception;
- les normes et exigences d'interface;
- les exigences en matière d'accessibilité;
- la gestion du rendement, y compris les mesures correctives en cas de non-exécution;
- la compensation et le paiement des fournisseurs;
- le transfert et la formation des connaissances;
- le cas échéant, les exigences de livraison, d'essai et d'acceptation;
- la répartition des risques et la responsabilité;
- le règlement des différends

Metrolinx procède souvent à des achats à grande échelle, qui peuvent avoir un impact considérable sur la chaîne d'approvisionnement et le succès des fournisseurs eux-mêmes s'ils ne sont pas gérés correctement. Grâce à la portée bien définie des travaux et des spécifications, Metrolinx minimise les répercussions pour les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement en établissant des tarifs équitables et des échéanciers de livraison et de paiement qui s'accordent mutuellement et qui réduisent la probabilité d'une modification ou d'une annulation des commandes.

Les relations avec les fournisseurs sont valorisées et bâties grâce à de nombreux mécanismes, dont des visites sur place et des réunions d'information, afin de permettre aux fournisseurs de mieux se familiariser et de poser des questions explicatives, de communiquer ouvertement avec l'équipe des services d'approvisionnement tout au long du processus d'appel d'offres, d'évaluer le rendement des fournisseurs et d'adopter un processus de plaintes visant à résoudre les problèmes le plus rapidement possible. En surveillant et en maintenant de solides relations avec

les fournisseurs, les événements imprévus ou les perturbations des chaînes d'approvisionnement sont gérés en collaboration avec le fournisseur.

Metrolinx a besoin d'un processus d'appel d'offres concurrentiel lorsque la valeur prévue des biens ou des services devrait dépasser 10 000 \$. Les appels d'offres officiels de plus de 25 000 \$ pour les biens et de 50 000 \$ pour les services sont affichés sur MERX, une plate-forme publique d'appel d'offres électronique de tiers, qui permet à la communauté des fournisseurs d'examiner toutes les possibilités d'approvisionnement offertes par Metrolinx. En outre, les déclarations d'intérêt ou les demandes de renseignements seront affichées sur MERX afin d'examiner, en termes généraux, la capacité ou l'intérêt du marché de répondre aux besoins de l'entreprise en matière de biens ou de services et sont souvent utilisées pour déterminer les exigences d'un appel d'offres futur.

Des comités d'évaluation sont formés pour évaluer et noter les soumissions des fournisseurs en fonction des critères d'évaluation énoncés dans l'appel d'offres initial. Le comité utilise un processus à deux volets, selon lequel les capacités techniques et l'expérience du vendeur sont présentées dans une enveloppe distincte et évaluées indépendamment de toute considération de prix.

Un seuil établi précédemment applicable à l'évaluation des « capacités et expériences techniques » garantit que seuls les fournisseurs qualifiés sont pris en considération. Les enveloppes de prix non ouvertes

sont retournées aux fournisseurs qui n'atteignent pas le seuil pour les capacités et l'expérience techniques. Ces fournisseurs ne sont pas examinés plus avant dans le processus. Tous les fournisseurs qui atteignent le seuil pour les capacités et l'expérience techniques sont alors considérés comme qualifiés pour effectuer le travail, et l'enveloppe contenant leurs soumissions de prix est ouverte par le comité d'évaluation. L'attribution d'un contrat est effectuée conformément aux critères d'attribution énoncés dans l'appel d'offres initial qui tient compte de l'optimisation des ressources.

Metrolinx donne la priorité aux fournisseurs autochtones, divers et locaux, dans la mesure du possible, conformément aux accords commerciaux applicables. À l'heure actuelle, 89 % des approvisionnements de Metrolinx sont effectués en Ontario et 99,5 % au Canada.

Les dépenses de fonds publics sont une responsabilité qui exige le plus haut niveau de responsabilité, d'intégrité et d'honnêteté. Les pratiques d'approvisionnement de Metrolinx ont traditionnellement mis l'accent sur l'optimisation des ressources et les qualifications du vendeur.

En 2023, Metrolinx a mis en place un programme d'approvisionnement durable, dont l'objectif est d'obtenir une participation diversifiée de 20 % des fournisseurs aux occasions d'approvisionnement annuelles sur invitation, dans certaines catégories, d'ici 2026. Le programme se compose de quatre piliers :

Politique d'approvisionnement durable	Code de conduite des fournisseurs	Stratégie diversifiée des fournisseurs	Stratégie des fournisseurs autochtones
<p>S'applique à l'ensemble de Metrolinx et exige que les activités d'approvisionnement tiennent compte des préoccupations sociales, environnementales et économiques.</p>	<p>S'applique aux fournisseurs qui font affaire avec Metrolinx et exige des fournisseurs qu'ils utilisent des pratiques commerciales durables qui minimisent leur empreinte environnementale et soutiennent la responsabilité sociale.</p>	<p>Visé à accroître les possibilités pour divers fournisseurs de faire affaire avec Metrolinx. Divers fournisseurs sont identifiés comme étant économiquement désavantagés et sont certifiés par une association sans but lucratif établie.</p>	<p>Nécessite que les fournisseurs appartenant à des Autochtones soient priorisés, lorsque c'est possible, afin de participer aux approvisionnements de Metrolinx. Les fournisseurs autochtones sont certifiés par une association sans but lucratif établie et/ou directement reconnu par une Première Nation.</p>

Le programme de Metrolinx encourage le développement d'une communauté équitable, diversifiée et inclusive qui élimine les obstacles systémiques et permet à Metrolinx d'accorder la priorité aux fournisseurs autochtones, divers et locaux.

Le programme cherchera à obtenir une mobilisation continue avec de nouveaux fournisseurs afin d'élargir et de créer une base de fournisseurs diversifiés. Pour appuyer cette initiative, Metrolinx travaille à établir un indicateur de rendement clé axé sur les dépenses

relatives aux contrats auprès de divers fournisseurs. L'exercice 2023-2024 servira de base de référence comparative à mesure que l'organisation progresse.

Toutes les activités d'approvisionnement, y compris les biens, les services et les projets d'immobilisations de Metrolinx, seront prises en compte par le programme. Une rigueur est appliquée à la valeur des approvisionnements, en tenant compte des impacts potentiels et de l'état de préparation du marché. Dans le cadre du programme, Metrolinx favorisera la prise en compte de pratiques durables au sein de sa chaîne d'approvisionnement et fera pression pour la responsabilité et la résilience environnementales. La Stratégie des fournisseurs autochtones vise à accroître les possibilités pour les entreprises autochtones de travailler avec Metrolinx pour soutenir le développement économique et commercial des Autochtones. Au fil du temps, grâce au programme, Metrolinx aidera à renforcer la capacité, les compétences, les connaissances et les partenariats afin de permettre un niveau plus élevé de participation autochtone. D'un point de vue social, le programme appuiera le développement d'une communauté équitable, diversifiée et inclusive qui est axée sur l'élimination des obstacles systémiques, qui offre des possibilités d'éducation et d'emploi et qui respecte les droits de la personne tout en offrant un milieu de travail sécuritaire et sain aux personnes qui fournissent des produits et des services à Metrolinx.

L'établissement d'une politique d'approvisionnement durable est une décision stratégique qui ne traite pas seulement des préoccupations environnementales et sociales, mais qui contribue également au succès et à la résilience globaux de Metrolinx dans un paysage des affaires qui évolue rapidement. Reconnaisant qu'il s'agit d'une bonne pratique commerciale, Metrolinx est membre du Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council (CCSMC), du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCSMC) et de la Women's Business Enterprise (WBE).

Au fur et à mesure que le programme progresse, Metrolinx travaillera activement pour obtenir la certification des relations progressistes avec les Autochtones (RPA) d'ici 2026.

Il s'agit d'un programme et d'un cadre de certification reconnu par le gouvernement fédéral qui guident la mise en œuvre réussie et durable des relations autochtones au sein d'une organisation. Metrolinx travaille à obtenir la certification EcoVadis d'ici 2025; EcoVadis est une plate-

forme d'évaluation mondialement reconnue qui évalue la durabilité des entreprises en fonction des quatre catégories clés : l'environnement, le travail et les droits de l'homme, l'éthique et l'approvisionnement durable.



Aecon a attribué un contrat pour le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown et s'associe avec Aecon Six Nations

En décembre 2023, dans le cadre de sa Stratégie des vendeurs autochtones, Metrolinx a attribué à Aecon Group Inc un contrat de conception et construction de 290 millions de dollars pour le projet de voie de guidage élevée du prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown (POEC) à Toronto en Ontario.

L'étendue des travaux comprend la conception et les travaux de construction d'une voie de guidage élevée de 1,5 kilomètre qui longera le côté nord de l'avenue Eglinton Ouest, de la rue Jane à l'est jusqu'au chemin Scarlett à l'ouest. Les travaux de construction devraient débuter au début de 2024 et devraient être terminés en 2028.

La voie de guidage surélevée constituera une partie essentielle du prolongement de 9,2 kilomètres du TLR d'Eglinton Crosstown. Le prolongement s'étendra de Mount Dennis à l'est jusqu'à la promenade Renforth à l'ouest.

Aecon a annoncé qu'elle sous-traitera une partie des travaux préliminaires à Aecon Six Nations (A6N), une coentreprise majoritairement détenue et exploitée par les Six Nations of the Grand River Development Corporation et Aecon. Aecon s'est également engagée à travailler avec Metrolinx pour explorer des partenariats avec des entreprises appartenant à des Autochtones au cours des étapes du projet.

La stratégie d’approvisionnement durable, combinée aux processus de planification des projets de Metrolinx, progresse Metrolinx vers l’application du triple résultat, ce qui est compris dans la définition

de Metrolinx de son sujet matériel en matière de responsabilité, de vérification et de surveillance et est discutée plus en détail dans la section **Planification responsable**.

INITIATIVE D’APPROVISIONNEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN

Les agences de transport en commun de l’Ontario reconnaissent l’importance essentielle d’offrir un transport en commun abordable. Pour faciliter cette tâche, l’Initiative d’approvisionnement du transport en commun (IATC) de Metrolinx permet aux agences de transport en commun d’économiser et d’éviter les coûts, ce qui permet une utilisation plus efficace des ressources et permet aux contribuables ontariens d’économiser environ 64 millions de dollars depuis le lancement du programme. Le programme de l’IATC a démontré des avantages tangibles par le biais du service à la clientèle, du développement de l’approvisionnement, de la gestion des contrats et de qualité des biens et services.

Au cours de l’exercice 2022-2024, l’équipe de l’IATC a accordé deux nouveaux marchés communs, conclu un marché existant et préparé de nouveaux marchés communs pour l’exercice à venir. Les partenaires de transport en commun dans le cadre du programme ont effectué des achats d’une valeur de 200 millions de dollars, contribuant à la valeur globale du contrat de 1,27 milliard de dollars depuis la création du programme.

Cette année, une première en Ontario, l’équipe de l’IATC a accordé un contrat d’approvisionnement conjoint en autobus électriques à batterie de 18 et de 12 mètres. Cela fait partie du vaste plan d’électrification du programme de l’IATC. Les prochaines étapes comprennent un approvisionnement conjoint pour les systèmes de recharge et d’autobus électriques ainsi que des approvisionnements de petits autobus électriques.

Le programme de l’IATC a évolué en l’un des programmes d’approvisionnement du transport en commun les plus innovateurs en Amérique du Nord.



Depuis son lancement, le programme a facilité 27 approvisionnements conjoints pour 54 sociétés de transport en commun. Le programme de l’IATC contribue à des économies pour les contribuables par divers moyens :

- Un pouvoir d’achat et des économies d’échelle accrus
- Une efficacité accrue en matière d’approvisionnement
- Une réduction des coûts d’investissement et d’exploitation
- Un accès à une expertise en approvisionnement et en industrie
- Des synergies et à un réseautage entre les partenaires du transport en commun
- Des spécifications techniques basées sur les meilleures pratiques et les leçons apprises

En participant au programme, les municipalités tirent parti des options de financement du transport en commun comme le Fonds pour le transport en commun à zéro émission, le Programme d’infrastructure Investir dans le Canada et le Programme de la taxe sur l’essence pour améliorer les services de transport en commun grâce à de nouveaux achats d’autobus, à des études de planification de zéro émission et des produits connexes.

EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

Fournir des services fiables en optimisant l'utilisation des ressources dans la construction et les opérations et en gérant les risques critiques

PLANIFICATION RESPONSABLE

Metrolinx s'efforce de construire et d'exploiter un réseau de transport en commun intégré qui permet aux gens d'aller là où ils veulent plus sécuritairement, plus rapidement et plus facilement. Une planification minutieuse et détaillée est nécessaire pour optimiser les ressources et livrer un service fiable.

Mis sur pied en 2017, le Groupe d'investissement (GI) est l'organisation de surveillance responsable de la gouvernance financière de la direction de Metrolinx pour la gestion des avantages des projets tout au long de leur cycle de vie. Les neuf membres votants de la haute direction représentent Metrolinx et Infrastructure Ontario et prennent des décisions pour les projets qui cherchent à progresser à l'étape du projet, y compris le lancement de nouveaux projets et la modification de la portée, du calendrier et du budget des projets établis. Le groupe d'experts approuve toutes les présentations relatives aux projets au Conseil d'administration de Metrolinx et au Conseil du Trésor de l'Ontario.

Ce processus d'approbation exige l'élaboration d'une analyse de rentabilité pour les grands projets de transport en commun, la justification de l'analyse de rentabilité pour les petits projets ou d'un plan de gestion des biens pour l'état des dépenses du programme de remise en état. Les analyses de rentabilité passent de la conception initiale à la conception préliminaire, à l'analyse de rentabilité complète, puis, en fin de compte, à l'évaluation après la mise en service. Il s'agit d'un ensemble complet de données probantes et d'analyses. Elles permettent d'établir les raisons pour lesquelles un investissement doit être réalisé pour régler un problème ou pour tirer parti d'une occasion. Ensemble, elles expliquent la contribution d'un investissement proposé aux objectifs organisationnels et aident à faire en sorte qu'un investissement particulier soit une bonne utilisation des fonds publics. Metrolinx a deux documents d'orientation qui expliquent en détail la façon dont des cas uniformes et comparables sont élaborés pour les projets. Ces documents sont disponibles au public [en ligne](#).

Le Bureau de la planification et du développement de

Metrolinx tient à jour des lignes directrices en matière d'analyse de rentabilisation qui décrivent le contenu

Gestion de la valeur

En novembre 2023, Metrolinx a été reconnue pour ses réalisations dans le domaine de la gestion de la valeur par Analyse de la valeur Canada, une société sans but lucratif nationale qui fait la promotion de l'application de méthodologies de la valeur au Canada. À l'origine dans le Groupe des projets d'immobilisations (GPI) et maintenant dans le Bureau du promoteur principal (BPP), des progrès importants ont été accomplis dans l'établissement et la mise en œuvre d'un Programme de gestion de la valeur et l'amélioration des résultats de projet.

Le Programme de gestion de la valeur comprend l'élaboration de lignes directrices à l'appui, de critères pour identifier les projets candidats à la gestion de la valeur et la création d'un fournisseur attiré (FA) pour faciliter l'approvisionnement de services de consultants en gestion de la valeur. Le Programme de gestion de la valeur est actuellement appliqué pour améliorer les contrôles de projet et les résultats de cinq projets d'immobilisations et des économies de coûts potentielles pouvant atteindre 27 millions de dollars ont été identifiées à ce jour.



Gauche à droite : Steve Holmes (ancien président, Analyse de la valeur Canada), Karla Avis-Birch (chef de la planification), Rakesh Shreevastav (responsable du programme de gestion de la valeur), Mike Pearsall (ancien président, SAVE International)

attendu, y compris les options d'investissement, les évaluations de cas stratégiques, économiques et financiers et l'évaluation de la livrabilité et des plans d'exploitation et d'entretien. Afin de maintenir la transparence avec les personnes touchées par les programmes et les opérations, Metrolinx publie des analyses de rentabilisation de ses projets sur son site Web.

La définition de Metrolinx de la responsabilisation, de la vérification et de la surveillance comprend l'application des principes de triple résultat. Le concept de triple résultat applique une perspective plus large lors de l'évaluation des projets en incluant une prise en compte plus approfondie du bien-être social et environnemental, ainsi que la gouvernance d'entreprise, ce qui donne une plus grande valeur. Les analyses de rentabilisation doivent inclure des considérations stratégiques et économiques qui s'alignent sur les objectifs stratégiques de Metrolinx et sur le Plan de transport régional (PTR) et qui englobent les préoccupations sociales et environnementales.

Au cours de l'exercice 2023-2024, le GI, appuyé comme l'exigent ses sous-comités du Comité consultatif sur les changements, a reçu 167 présentations au cours de 28 réunions.

Tous les projets d'infrastructure de Metrolinx sont assujettis au processus du GI. Dans le cadre des dernières étapes du cycle de vie du projet, les avantages sont évalués et présentés au GI. Dans le cas des projets de grande envergure, on procède à une analyse de rentabilité après la mise en service qui évalue les biens après leur mise en service et surveille les avantages et les coûts, en cernant les possibilités d'améliorations et les leçons apprises. Ce cycle permet à Metrolinx d'évaluer les investissements qu'elle effectue et de déterminer si des améliorations ou des changements sont nécessaires.

GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Metrolinx sait que la gestion régulière des risques pour ses opérations et tout au long de la vie de ses projets est essentielle pour minimiser les impacts potentiels et fournir des produits et des services fiables. Le Bureau du chef de la gestion des risques (BCGR) tient à jour des lignes directrices, des processus, une formation et des outils pour appuyer Metrolinx et ses unités commerciales à identifier les risques liés à l'atteinte de ses objectifs stratégiques (décrites dans la section **Planification stratégique et établissement de rapports**).

Metrolinx maintient en place une politique et un

cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE) dont l'objectif est d'assurer que des processus solides pour l'identification, l'atténuation et la surveillance des risques sont appliqués à tous les niveaux hiérarchiques, notamment à l'équipe de la haute direction (EHD) ainsi qu'au Conseil. La Politique de GRE est fondée sur le Cadre intégré de GRE 2017 du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et la norme ISO 3100 de l'Organisation internationale de normalisation. Le BCGR guide l'organisation dans la pratique de la prise de décisions éclairées sur le risque et assure la conformité à la Directive sur la gestion globale des risques du gouvernement de l'Ontario, que les agences provinciales doivent utiliser une approche fondée sur le risque dans la gestion de leurs activités.

Le BCGR communique avec le Comité de vérification, des finances et de la gestion des risques (VFGR), comme discuté plus tôt dans la **section Structure de gouvernance - Conseil d'administration de Metrolinx**, qui est un comité du Conseil d'administration chargé de superviser et d'orienter les finances et l'information financière, les contrôles internes, la gestion des risques de l'entreprise et la conformité éthique et juridique.

L'escalade des risques de Metrolinx est fondée sur la notation, qui tient compte de l'incidence du risque et la probabilité et augmente progressivement les risques à des niveaux plus élevés de l'organisation en fonction des niveaux de gravité. La notation est appuyée par une matrice de notation robuste qui fournit des conseils pour évaluer la gravité de la sécurité, de l'environnement, des services à la clientèle, des finances, de la réalisation de projets, de la réputation, des personnes, des opérations et de la cybersécurité. Le cadre de notation harmonise la taxonomie et la notation aux exigences des directives provinciales.

L'examen, l'évaluation et les mises à jour des risques sont effectués chaque mois par l'entreprise. Les risques ayant des notes élevées sont signalés à l'EHD par le biais du processus mensuel d'examen des performances et des risques de l'entreprise (EPRE), qui est décrit dans la section **Planification stratégique et établissement de rapports**. Ce processus permet à l'entreprise de déterminer les mesures d'atténuation et d'évaluer l'efficacité des mesures visant à réduire les risques à un niveau compatible à l'appétit pour les risques de l'entreprise.

Les risques dont les scores sont supérieurs au seuil, tels qu'ils sont définis dans le Cadre de gestion des risques d'entreprise de Metrolinx, sont signalés aux comités du Conseil et au Conseil sur une base trimestrielle. De

plus, le Conseil mène des discussions semestrielles sur les risques les plus élevés déclarés par l'organisation. Bien que les rapports de risque réguliers de Metrolinx ne soient pas publiés, les principaux risques organisationnels et la nature de leurs préoccupations sont décrits dans son **Rapport annuel** 2023-2024, qui traite de la gestion des risques d'entreprise à Metrolinx.

CONCEPTION DES SERVICES

En 2023-2024, Metrolinx a transporté 59,0 millions de passagers. Déplacer ces passagers confortablement sur le réseau GO et UP le plus efficacement possible commence par l'équipe de conception des services de Metrolinx. Cette équipe se concentre sur la planification à court terme du réseau et l'horaire de tous les services d'autobus et ferroviaires. L'équipe travaille en collaboration pour planifier, concevoir et mettre en œuvre des solutions de transport sécuritaires, opportunes et fiables pour les clients.

Il peut s'agir d'un processus compliqué qui exige la coordination des horaires de service avec divers intervenants internes et externes afin d'obtenir un service fluide qui ravit les clients. Cela comprend la collaboration avec d'autres agences de transport et divers groupes pertinents pour gérer le volume de passagers pour les navetteurs quotidiens et pour les parties sportives, les festivals et d'autres événements populaires, comme l'Exposition nationale canadienne.

Le logiciel de simulation est utilisé pour évaluer le respect de l'horaire, la résilience et la faisabilité des horaires à court et à long terme proposés, comprendre les impacts et établir les temps de déplacement minimum de base utilisés pour établir les horaires.

En gérant et en analysant des données critiques essentielles, Metrolinx optimise stratégiquement les opérations grâce au déploiement efficace du parc, à la planification précise des horaires des équipes et à la coordination logistique en temps réel afin de maintenir des plans de service fiables et bien organisés.

Afin d'accroître la satisfaction à la clientèle, Metrolinx a pour objectif stratégique d'assurer un respect de l'horaire de 95 % pour les trains GO, 96 % pour les autobus GO et 97 % pour UP Express. Les horaires de service et un réseau soigneusement et stratégiquement planifié sont à la base d'un respect élevé de l'horaire pour les clients. L'équipe de conception des services collabore avec les équipes des Opérations pour mettre en œuvre des améliorations continues à l'horaire afin d'assurer une prestation de service optimale et une satisfaction de la clientèle. En 2023-2024, les Opérations ont dépassé les objectifs stratégiques, atteignant des moyennes annuelles mobiles de 96,8 % pour le train, 96,4 % pour l'autobus et 98,2 % pour UP Express. L'excellence opérationnelle est discutée davantage dans le **Rapport annuel** de Metrolinx.



TRANSPARENCE ET CONFIANCE

Surveiller et établir des rapports sur notre rendement afin d'assurer la transparence de nos opérations et de permettre un dialogue ouvert avec nos intervenants et nos partenaires pour bâtir une base de confiance

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Metrolinx valorise la confiance de ses clients, partenaires et intervenants. Elle croit que la confiance repose sur une planification responsable et sur la production transparente de rapports sur le rendement par rapport à ses buts et objectifs.

Le Plan de transport régional (PTR) de 2041 est la vision de 25 ans de Metrolinx pour le réseau de transport en commun intégré de la RGTH. Le PTR vise à offrir un accès à du transport en commun rapide, fréquent et fiable à plus de gens et à faciliter l'utilisation du transport en commun, du vélo ou de la marche. Il oriente la poursuite des travaux visant à transformer le réseau de transport de région et est la base de référence pour mettre en place un réseau de transport multimodal intégré qui place les besoins des utilisateurs en priorité.

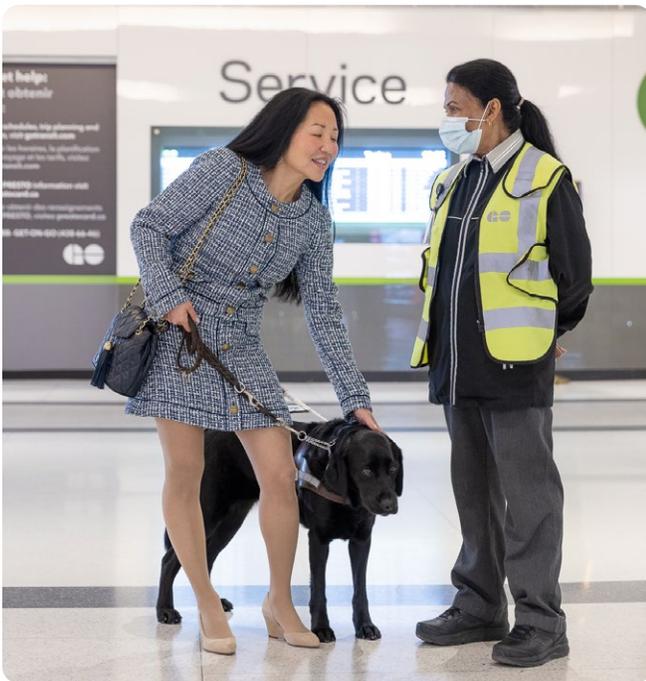
Les détails sur le PTR et sur son élaboration sont disponibles [ici](#).

Sous la direction du PTR et conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations de l'Ontario, le ministère des Transports (MTO) fournit à Metrolinx une lettre d'orientation annuelle qui décrit l'orientation stratégique pour l'année à venir et sert de base au plan d'activités annuel de Metrolinx. Grâce à des activités de planification des affaires, Metrolinx, son conseil d'administration et le MTO conservent la responsabilité et le pouvoir de surveillance des facteurs ESG à Metrolinx. Metrolinx comprend que la réduction de son empreinte environnementale, la prise en charge de ses employés et de ses clients et la collaboration avec les communautés et les partenaires environnants sont cruciales pour le succès de l'organisation.



Par conséquent, les facteurs ESG ont été intégrés à la stratégie et au processus de planification opérationnelle annuelle de l'organisation, qui comprend l'examen et la mise à jour de la mission, de la vision, des valeurs, des comportements, des objectifs stratégiques et des facteurs clés de succès. Les sujets matériels de Metrolinx sont alignés sur les priorités opérationnelles de l'organisation, tous les sujets étant représentés dans les objectifs stratégiques et/ou les facteurs clés de succès. Ces éléments sont présentés au Conseil d'administration pour examen, commentaires et approbation avant d'être présentés en cascade dans l'ensemble de l'organisation à l'appui de la gestion annuelle du rendement des employés et des cycles annuels de planification financière.

Afin d'atteindre tous les niveaux de l'organisation, les membres de l'équipe de la haute direction (EHD) guident collectivement leurs équipes pour les aligner sur les objectifs stratégiques. Ces objectifs nous fournissent un tableau de bord équilibré de cibles et d'objectifs clairement définis. Les objectifs stratégiques servent à maintenir l'orientation sur les besoins opérationnels clés, à orienter la prise de décisions et à surveiller les progrès au sein de l'organisation. Les objectifs stratégiques sont publiés dans l'intranet de Metrolinx, affichés en bonne place dans les bureaux et les espaces de travail et mis à jour avec l'effectif tout au long de l'année au moyen de diverses tactiques de communication.



Metrolinx bâtit un avenir prometteur en matière de transport en commun et reconnaît qu'il faut agir rapidement dès aujourd'hui pour prévenir et atténuer les impacts négatifs potentiels. En plus de sa planification opérationnelle annuelle, Metrolinx a mis en œuvre des plans de transformation qui façonneront les objectifs et le rendement au fur et à mesure qu'elle évoluera, en garantissant que les processus, les systèmes et les opérations quotidiens sont prêts à appuyer l'introduction de lignes de TLR et de métro sécuritaires et fiables, l'avancement de la technologie PRESTO, le maintien du programme de remise en état des biens, l'achèvement des TLR et l'élaboration et la mise en œuvre progressives de programmes d'immobilisations, comme les métros, le projet Smart Track et le programme d'expansion de GO.

RAPPORTS D'ENTREPRISE

Metrolinx comprend que la prestation constante d'un service sécuritaire, rapide et fiable, et la mise en œuvre de programmes d'immobilisations à temps et dans les limites du budget, favoriseront de bonnes relations avec les intervenants et les partenaires soutendues par la confiance. Pour réaliser ses objectifs stratégiques et s'efforcer d'atteindre sa mission, Metrolinx élabore et surveille des indicateurs de rendement clé (IRC) afin de mesurer les progrès par rapport aux objectifs tant au niveau de l'entreprise que dans les divisions.

Grâce à des forums d'examen récurrents, allant du quotidien au mensuel, les divisions sont responsables de surveiller le rendement par rapport aux objectifs et d'agir au besoin pour orienter les résultats positifs et atténuer les risques. Ces forums de présentation de rapports l'EHD transmettent l'information sur le rendement jusqu'à l'EHD par le biais de la séance mensuelle du processus mensuel d'examen des performances et des risques de l'entreprise (EPRE). Au cours de cette session, les mesures financières, de risque et de rendement stratégique et divisionnaire sont examinés et discutés. Les divisions sont chargées de présenter leur rendement prévu et de discuter des actions ou des mesures d'atténuation nécessaires pour atteindre le rendement prévu et l'objectif stratégique global. L'ERRE donne au chef de la direction une vision cohérente et saine de la façon dont l'organisation fonctionne et permet au chef de la direction de présenter un rapport sur le rendement organisationnel par rapport à ses objectifs et à son mandat lors des réunions du Conseil d'administration.

En 2023-2024, Metrolinx a conçu des IRC organisationnels pour stimuler l'engagement, améliorer la satisfaction de la clientèle et promouvoir l'amélioration continue des processus opérationnels. Ces IRC contribuent au Programme de rémunération au rendement (PRR) de l'organisation, dont il est question plus loin dans la section Améliorer le rendement ci-dessous.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, Metrolinx doit fournir au MTO un rapport annuel sur le rendement de l'organisation par rapport au contenu du plan d'activités annuel. Le rendement documenté par l'entremise de l'ERRE mensuel contribue au contenu du rapport annuel et comprend en outre des états financiers vérifiés et garantis. Le rapport traite du rendement opérationnel sous le contrôle de Metrolinx, ainsi que du rendement par rapport aux programmes d'immobilisations et à leurs jalons, qui sont sous le contrôle d'autres entités par le biais de contrats d'immobilisations (discuté plus en détail dans la section **Planification responsable**) Les **rapports annuels** sont affichés sur le site Web public de Metrolinx.

Parallèlement au Rapport annuel, le Rapport ESG annuel de Metrolinx est produit en tirant parti des mêmes mécanismes de rapport d'entreprise. Les deux rapports sont examinés et approuvés par le Conseil d'administration de Metrolinx avant leur publication.

AMÉLIORER LE RENDEMENT

Peu de temps après le déploiement annuel des objectifs stratégiques mis à jour, Metrolinx lance un nouveau cycle de son Programme de gestion du rendement (PGR) des employés. Ce programme assure que tous les employés non syndiqués, y compris l'EHD, ont des objectifs de rendement individuels qui sont alignés sur les objectifs stratégiques de l'organisation. Pour ce qui est des rôles de leadership, il s'agit notamment de prendre des mesures visant à mettre l'accent sur les objectifs stratégiques à l'intention de leurs employés syndiqués et de première ligne. Grâce à ce programme, Metrolinx s'assure que l'ensemble de ses effectifs se concentre sur la réalisation des priorités opérationnelles et des sujets matériels identifiés.

Le programme comprend également les besoins en matière de plans de perfectionnement du personnel, d'enregistrement du rendement au milieu de l'année et d'examen du rendement à la fin de l'année, ce qui fournit l'orientation, la clarté, la motivation et le soutien

nécessaires pour aider à atteindre les objectifs de l'équipe et de l'entreprise.

À la fin du cycle annuel du PGR, les employés reçoivent des cotes de rendement reflétant leurs réalisations. Cette évaluation contribue au Programme de rémunération au rendement, qui tient compte du rendement organisationnel par rapport aux IRC de l'entreprise. Comme décrit dans la section **Rapports d'entreprise**, des IRC sont élaborés pour mesurer le rendement organisationnel en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs stratégiques.

Les employés non syndiqués reçoivent des récompenses annuelles fondées sur le mérite, déterminées par leurs contributions, leurs réalisations (cotes du PGR) et le rendement de l'organisation. Ce programme ne s'applique pas aux employés syndiqués. Les augmentations salariales des employés syndiqués sont négociées dans le cadre de la convention collective et décrites dans les conventions collectives ratifiées par les membres du syndicat. Conformément à sa position dans le secteur public, Metrolinx tient dûment compte des conditions opérationnelles actuelles et des impacts sur la législation sur le financement disponible.

Le département des ressources humaines de Metrolinx gère le Bureau des récompenses totales, qui est responsable de l'administration de la rémunération pour le reste de l'organisation de manière juste et équitable. Le salaire de base non syndiqué est administré à l'aide d'échelles salariales établies, où chaque poste est évalué et classé en fonction de la valeur d'un emploi pour l'organisation, par rapport à tous les autres emplois non syndiqués. D'après l'évaluation, le poste est dans une échelle salariale. Cela permet de s'assurer que les postes similairement valorisés sont payés dans la même échelle. Les points de vue des intervenants ne sont pas pris en compte dans ce processus; toutefois, de temps en temps, Metrolinx engage une partie externe pour évaluer ses taux de rémunération par rapport à d'autres organisations comparables afin de s'assurer qu'elle offre des taux concurrentiels pour la main-d'œuvre.

Les salaires syndiqués sont négociés dans le cadre du processus de négociation collective avec l'Amalgamated Transit Union (ATU), local 1587, et l'International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAMAW), local 235, et sont ratifiés par le syndicat et par Metrolinx.

RÉSUMÉ DU RENDEMENT ESG

Les facteurs ESG sont intégrés dans les objectifs stratégiques de Metrolinx, qui sont établis pour concentrer l'organisation sur la réalisation de sa mission, de sa vision et de son mandat.

Afin d'assurer le succès de l'organisation, Metrolinx

surveille de nombreux indicateurs de rendement clés pour gérer le rendement par rapport à ses objectifs. Le tableau ci-dessous présente certains de ces paramètres en ce qui concerne les facteurs ESG et la durabilité à Metrolinx.

ENVIRONNEMENT	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Consommation d'énergie (GJ)	4 211 879	2 730 108	3 171 823	3 687 260	4 039 458
Intensité énergétique (GJ/MRSK)	316	535	376	334	341
Émissions de gaz à effet de serre de portée 1 (tonnes de CO ₂ e)	281 371	144 108	184 841	223 314	251 781
Émissions de gaz à effet de serre de portée 2 (tonnes de CO ₂ e)	4 622	5 257	4 036	4 204	5 634
Émissions de gaz à effet de serre de portée 3 (tonnes de CO ₂ e)	-	-	-	-	70 263
Intensité des émissions de gaz à effet de serre (g CO ₂ e/RSK)	21	29	22	21	28
Critères des émissions de contaminants atmosphériques (kg)	2 218 794	1 074 789	1 350 375	1 774 868	2 087 361
Critères de l'intensité des contaminants atmosphériques (kg/MRSK)	162	210	160	161	176
SOCIAL					
Femmes en tant que % de Metrolinx	33,7 %	34,9 %	36,8 %	38,6 %	39,1 %
Femmes en tant que % des cadres et supérieur	37,5 %	39,8 %	39,0 %	40,0 %	41,3 %
Cote d'inclusion		73 %	71 %	80 %	81 %
Engagement des employés	78 %	82 %	80 %	81 %	80 %
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail des employés (TFAAT) par 200 000 heures travaillées	2,8	0,70	0,40	0,59	0,40
Impressions des résidents à fort impact (%)	-	-	-	-	54 %
Sensibilisation des résidents à faible impact (%)	-	-	-	-	46 %
Réunions publiques tenues	75	89	127	75	61
GOVERNANCE					
Réunions publiques du Conseil tenues	7	4	5	4	4
Rapports du Conseil publiés	139	98	38	55	51
Réunions du Comité d'investissement tenues	18	22	25	20	28
Nombre de présentations du Comité d'investissement	177	183	202	187	167

GJ - Gigajoules

GJ/MRSK - Gigajoules par million revenus par siège-kilomètre

CO₂e - Équivalent dioxyde de carbone

Kg - Kilogramme

TABLEAU D'INVENTAIRE DE LA GLOBAL REPORTING INTIATIVE (GRI)

Metrolinx a déclaré être en conformité aux normes de la GRI pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024

GRI 1 : Fondation

GRI Numéro de référence	Divuligation	Réponse à la divulgation 2023-2024
101-3	Déterminer les sujets matériels	<i>Sujets matériels</i>
101-4	Signaler les divulgations dans GRI 3 : Sujets matériels 2021	<i>Sujets matériels GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE</i>
101-6	Fournir les raisons de l'omission des divulgations et des exigences auxquelles l'organisation ne peut se conformer	<i>TABLEAU DES OMISSIONS DE LA GRI</i>

GRI 102 Divulgations générales

GRI Numéro de référence	Divuligation	Réponse à la divulgation 2023-2024
102-1	Détails organisationnels	<i>À propos de Metrolinx</i>
102-2	Entités incluses dans la production de rapports sur le développement durable de l'organisation	<i>Rapports d'entreprise</i>
102-3	Période de rapport, fréquence et point de contact	<i>À propos de ce rapport (Assurance) Rapport sur la gouvernance environnementale et sociale de Metrolinx</i>
102-4	Retraitements de l'information	<i>À propos de ce rapport (Assurance)</i>
102-5	Assurance externe	<i>À propos de ce rapport (Assurance)</i>
102-6	Activités, chaîne de valeurs et autres relations d'affaires	<i>À propos de Metrolinx Nos intervenants et partenaires Approvisionnement (GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement) Clients et communauté</i>
102-7	Employés	<i>Effectif de Metrolinx</i>
102-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	<i>Effectif de Metrolinx</i>
102-9	Structure de gouvernance et composition	<i>Structure de gouvernance (Conseil d'administration) Le Conseil d'administration</i>
102-10	Nomination et sélection des membres de l'instance supérieure de gouvernance	<i>Structure de gouvernance (Conseil d'administration)</i>
102-11	Président de l'instance supérieure de gouvernance	<i>Structure de gouvernance (Conseil d'administration)</i>
102-12	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la surveillance de la gestion des impacts	<i>Structure de gouvernance - Conseil d'administration de Metrolinx Vérification Planification stratégique et établissement de rapports</i>

102-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Structure de gouvernance (Conseil d'administration) Planification stratégique et établissement de rapports
102-14	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la production de rapports sur le développement durable	Sujets matériels Planification stratégique Rapports d'entreprise
102-15	Conflits d'intérêts	Conduite et comportement des affaires
102-16	Communication des préoccupations majeures	Gestion des risques d'entreprise Rapports annuels
102-17	Savoir collectif de l'instance supérieure de gouvernance la plus élevée	Structure de gouvernance (Conseil d'administration)
102-18	Évaluation du rendement de l'instance supérieure de gouvernance la plus élevée	Structure de gouvernance (Conseil d'administration) Vérification
102-19	Politiques de rémunération	Structure de gouvernance (Conseil d'administration) Planification stratégique et établissement de rapports Améliorer le rendement
102-20	Procédure de détermination de la rémunération	Structure de gouvernance - Conseil d'administration de Metrolinx
102-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Structure de gouvernance - Conseil d'administration de Metrolinx
102-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Message du chef de la direction
	Engagements politiques	Personnes vulnérables Conduite et comportement des affaires
102-24	Intégration des engagements politiques	Conduite et comportement des affaires
102-25	Processus visant à corriger les impacts négatifs	Structure de gouvernance - Conseil d'administration de Metrolinx Nos intervenants et partenaires Clients et communauté
102-26	Mécanismes de recherche de conseils et de soulèvement de préoccupations	Conduite et comportement des affaires
102-27	Respect des lois et règlements	Vérification Transport
102-28	Associations de membres	Nos intervenants et partenaires
102-29	Approche envers l'engagement des intervenants	Nos intervenants et partenaires Clients et communauté
102-30	Conventions collectives	Effectif de Metrolinx

GRI 3 : Sujets matériels

GRI Numéro de référence	Divulgation	Réponse à la divulgation 2023-2024
103-1	Procédure de détermination de la rémunération	Sujets matériels
103-2	Liste des sujets matériels	Sujets matériels

GRI 302 : Énergie

GRI Numéro de référence	Divuligation	Réponse à la divulgation 2023-2024
103-3	Gestion des sujets matériels	GRI 302 : Énergie
302-1	Consommation d'énergie à l'intérieur de l'organisation	Conception durable
302-2	Consommation d'énergie à l'extérieur de l'organisation	Conception durable
302-2	Intensité énergétique	Conception durable
302-4	Réduction de l'énergie	Conception durable
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et services	Conception durable

GRI 305 : Émissions

GRI Numéro de référence	Divuligation	Réponse à la divulgation 2023-2024
103-3	Gestion des sujets matériels	Changements climatiques (GRI 305 : Émissions)
305-1	Émissions directes de GES (portée 1)	Changements climatiques (GRI 305 : Émissions)
305-2	Émissions directes de GES (portée 2)	Changements climatiques (GRI 305 : Émissions)
305-3	Émissions directes de GES (portée 3)	Changements climatiques (GRI 305 : Émissions)
305-4	Intensité des émissions de GES	Changements climatiques (GRI 305 : Émissions)
305-5	Réduction des émissions de GES	Changements climatiques (GRI 305 : Émissions)
305-6	Émissions de SACO	Changements climatiques (GRI 305 : Émissions)
305-7	NOx, SOx et autres émissions atmosphériques substantielles	Changements climatiques (GRI 305 : Émissions)

GRI 413 : Communautés locales

GRI Numéro de référence	Divuligation	Réponse à la divulgation 2023-2024
103-3	Gestion des sujets matériels	Programmes communautaires - GRI 413
413-1	Opérations avec la mobilisation de la communauté locale, évaluations d'impact et programmes de développement	Personnes vulnérables Programmes communautaires - GRI 413 Conservation et amélioration des espaces verts Planification responsable
413-2	Opérations ayant des impacts négatifs réels et potentiels importants sur les communautés locales	Programmes communautaires - GRI 413

GRI 403 : Santé et sécurité au travail

GRI Numéro de référence	Divuligation	Réponse à la divulgation 2023-2024
103-3	Gestion des sujets matériels	Santé et bien-être des employés
403-1	Système de gestion de la santé et sécurité au travail	Rapport annuel de sécurité
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les accidents	Rapport annuel de sécurité
403-3	Service de santé au travail	Rapport annuel de sécurité
403-4	Participation des travailleurs, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	Rapport annuel de sécurité
403-5	Formation des travailleurs en matière de santé et sécurité au travail	Rapport annuel de sécurité

403-6	Promotion de la santé des travailleurs	<i>Rapport annuel de sécurité</i>
403-7	Prévention et atténuation des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	<i>Rapport annuel de sécurité</i>
403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité opérationnelle	<i>Rapport annuel de sécurité</i>
403-9	Blessures liées au travail	<i>Rapport annuel de sécurité</i>
403-10	Mauvaise santé liée au travail	<i>Santé et bien-être des employés Rapport annuel de sécurité</i>

GRI 405 : Diversité et égalité des chances

GRI Numéro de référence	Divulcation	Réponse à la divulgation 2023-2024
103-3	Gestion des sujets matériels	<i>Équité, diversité et inclusion (GRI 405 : Diversité et égalité des chances)</i>
405-1	Diversité des instances de gouvernance et des employés	<i>Équité, diversité et inclusion (GRI 405 : Diversité et égalité des chances) Structure de gouvernance - Metrolinx Conseil d'administration</i>
405-2	Rapport du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes	<i>Équité, diversité et inclusion (GRI 405 : Diversité et égalité des chances) À propos de Metrolinx</i>

GRI 410 : Pratiques de sécurité

GRI Numéro de référence	Divulcation	Réponse à la divulgation 2023-2024
103-3	Gestion des sujets matériels	<i>Protection du client</i>
410-1	Personnel de sécurité formé dans les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	<i>Protection du client</i>

GRI 416 : Santé et sécurité des clients

GRI Numéro de référence	Divulcation	Réponse à la divulgation 2023-2024
103-3	Gestion des sujets matériels	<i>Notre engagement envers la sécurité (416 : Santé et sécurité de la communauté; GRI 403 Santé et sécurité au travail)</i>
416-1	Évaluation des impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et de services	<i>Rapport annuel de sécurité</i>
416-2	Incidents de non-conformité concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et services	<i>Vérification Rapport annuel de sécurité</i>

GRI 204 - Pratiques d'approvisionnement

GRI Numéro de référence	Divulcation	Réponse à la divulgation 2023-2024
103-3	Gestion des sujets matériels	<i>Notre engagement envers la sécurité (416 : Santé et sécurité de la communauté; GRI 403 Santé et sécurité au travail)</i>
204-1	Proportion des dépenses consacrées aux fournisseurs locaux	<i>Approvisionnement (GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement)</i>

TABLEAU DES OMISSIONS DE LA GRI



GRI Numéro de référence	Divulgateion	Raison de l'omission	Explication
101-2	Entités incluses dans la production de rapports sur le développement durable de l'organisation	Sans objet	Les rapports de Metrolinx ne concernent pas d'autres entités
102-9	Âge des membres du Conseil d'administration	Information non disponible	Metrolinx ne demande pas l'âge des membres du Conseil d'administration et n'a donc pas de dossiers
305-6	Émissions de SACO	Sans objet	Les opérations normales de Metrolinx ne libèrent pas d'émissions de SACO
305-7	Émissions de polluants organiques persistants (POP) et de polluants atmosphériques dangereux (PAD)	Sans objet	Les opérations normales de Metrolinx ne libèrent pas d'émissions de POP ou de PAD

